Nouvelle refutation de l'hypothese des forces vives / Par m. l'abbé Deidier.

Contributors

Deidier, Antoine, -1746

Publication/Creation

Paris: C.-A. Jombert, 1741.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/ew6stwxw

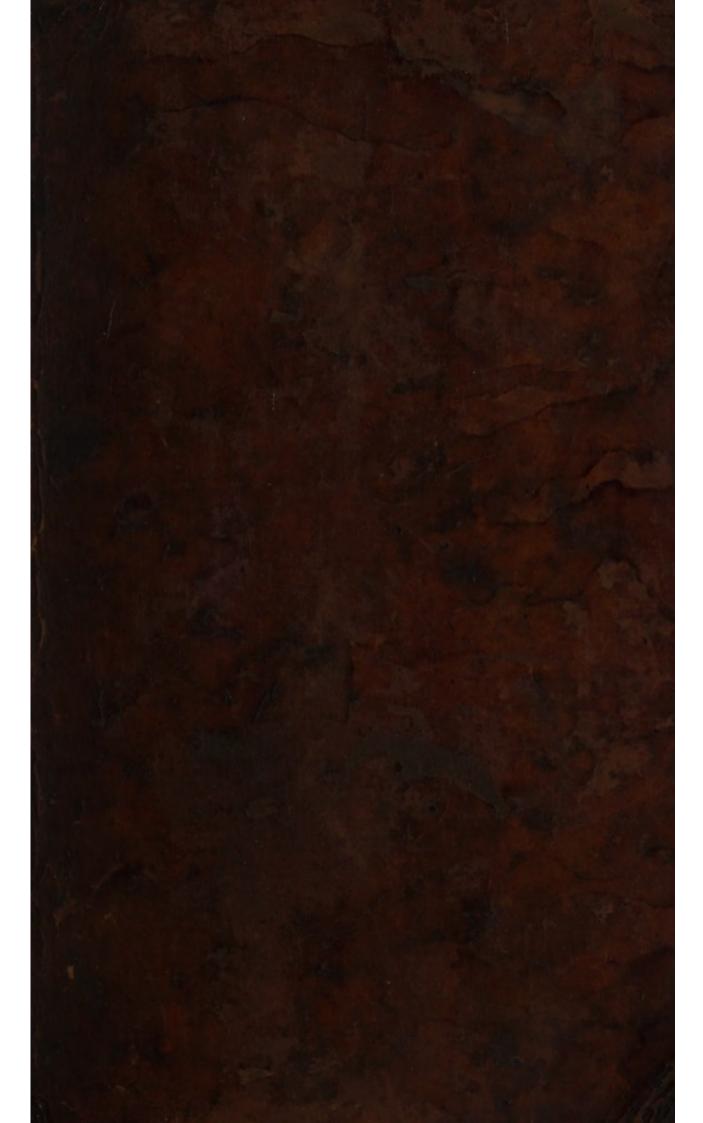
License and attribution

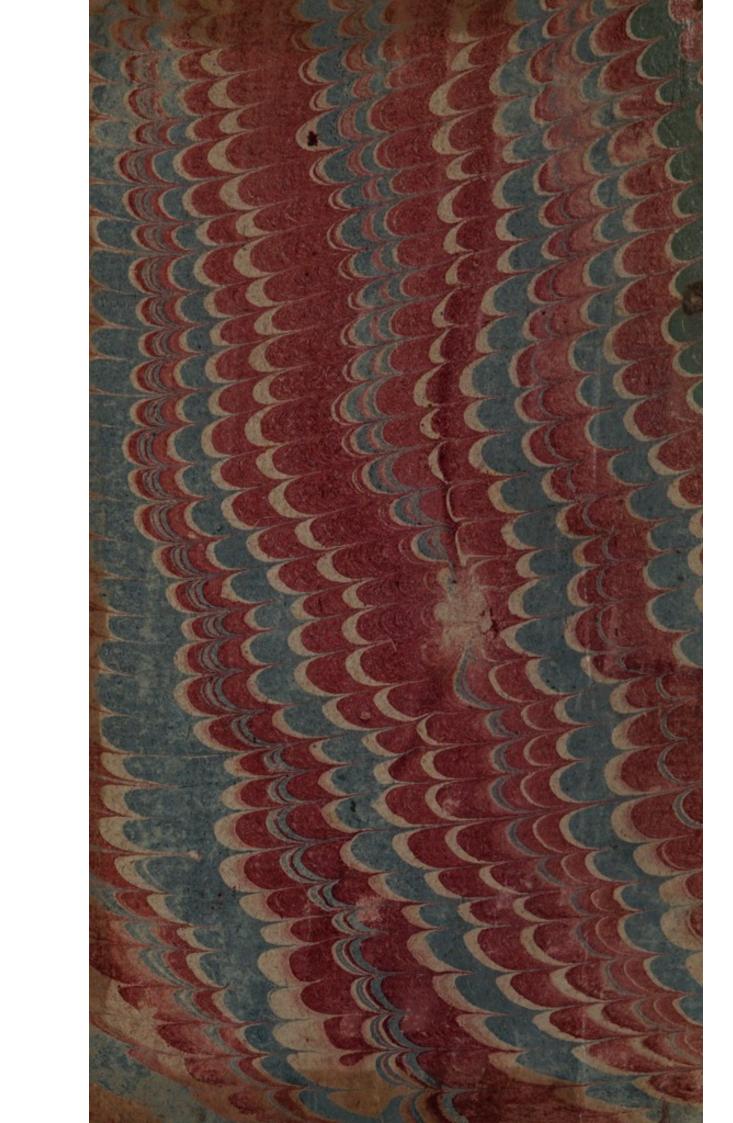
This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

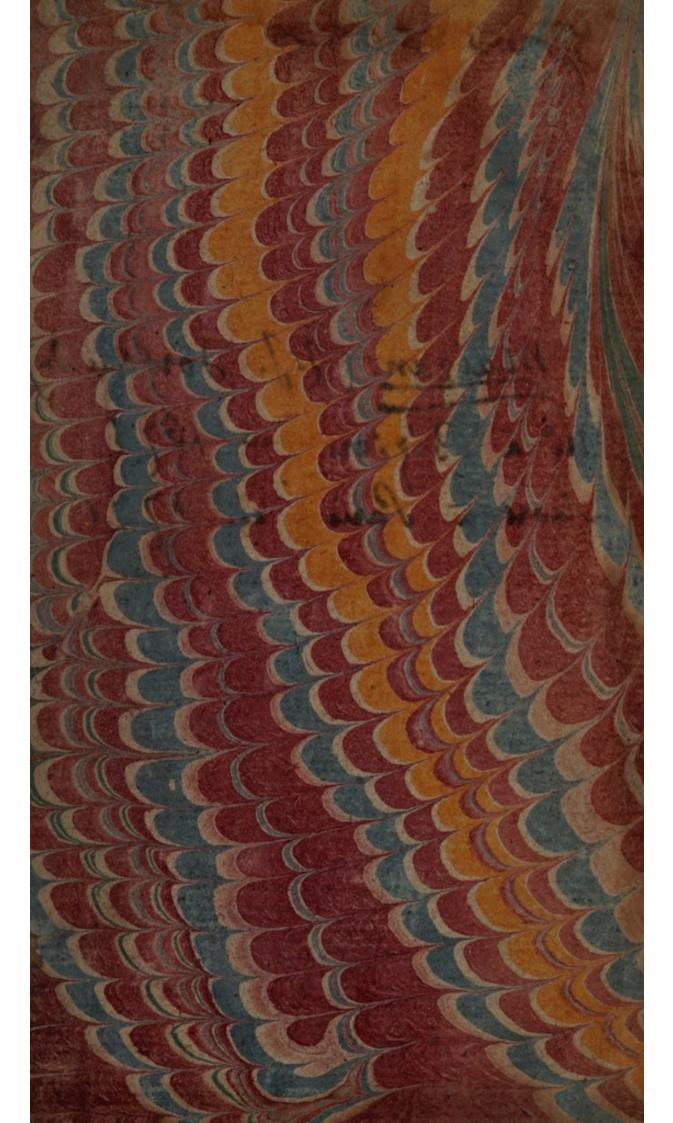
You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org







+ 34989 2 folding places DX111 d 8/6 LB 13 mairain (7.1. Dortous 1.) Mi à Bégiere en 1678 Most à Paris en 1771

NOUVELLE REFUTATION

DE

L'HYPOTHESE

DES

FORCES VIVES.

Par M. l'Abbé Deidier.



A PARIS,

Chez CHARLES-ANTOINE JOMBERT, Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, rue S. Jacques, à l'Image Notre-Dame.

M. DCC. XLI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

NOUVELLE REFUTATION

DE

LHALDOLHESE

DES

FORCES VIVES

Par M. l'Abbe DEIDIER.



A PLERIS

Cate Chartes-Amtonathy, Libraiced Red pour l'Amilleie & le Génie, mech ledgues, à l'Image Plone-Dame.

at Doc XII

AVEC APPECODATION BY PRINTED BY A

AVERTISSEMENT

DU

LIBRAIRE.

E sentiment des Forces Vives a été soutenu d'une part, & attaqué de l'autre par tant d'habiles Gens, que nous avons crû faire plaisir au Public d'imprimer en particulier ce que M. l'Abbé Deidier a écrit sur cette matiere dans sa Méchanique générale qui est actuellement seus presse. On trouve l'histoire de cette fameuse Dispute dans le projet de cette Méchanique que

iv AVERTISSEMENT

nous avons eu soin de distribuer à Paris, & d'envoyer dans toutes les Provinces & aux Pays Etrangers. M. de Leibnits, dit l'Autheur, fut le premier qui imagina qu'on devoit distinguer dans les corps, des Forces Vives & des Forces Mortes. Des expériences mal interprêtées le firent tomber dans cette erreur. En Angleterre on rejetta son sentiment avec mépris*, en France on le refuta plus sérieusement, & selon toutes les apparences la mort de M. de

^{*} C'est M. Bernoulli qui nous instruit de ce fait dans son Discours de la communication des Loix du Mouvement.

DU LIBRAIRE. V Leibnits auroit mis fin à la dispute, si M. Jean Bernoulli environ 28. ans après, ne se fût avisé de la faire revivre. Ce sçavant Géometre envoya à l'Académie Royale des Sciences un Discours sur les Loix de la communication du Mouvement qui fut imprimé en 1727. chez Jombert, Libraire, rue S. Jacques, à Paris. Ce Discours renfermoit beaucoup de belles choses dont l'Académie parla avec éloge, mais loin d'adopter ce qui regardoit la distinction des Forces Vives & des Forces Mortes, l'Aca-

démie sit imprimer en 1728.

une Dissertation de M. de Mairan, où cet illustre Académicien traita la matiere avec toute la profondeur de son génie, & sit voir clairement l'inutilité de cette distinction.

Le Discours de M. Bernoulli étant tombé par hazard entre les mains de M. l'Abbé Deidier, il crut que les preuves sur lesquelles un Géometre de ce nom tâchoit d'appuyer son sentiment, méritoient d'être discutées de façon à empêcher le progrès de l'erreur. Et c'est à quoi il travailla d'abord, mais quelque temps après M. de Mairan lui ayant communiqué sa Dissertation, il y

DU LIBRAIRE. vij trouva la Question si bien résolue, qu'il crut qu'il seroit inutile de pousser plus loin ce qu'il avoit commencé. Les choses en servient restées là si les Institutions de Physique n'avoient été mises au jour, mais les nouvelles instances de l'Autheur de cet Ouvrage en faveur des Forces Vives, & sur-tout les Objections qu'il forme contre la Dissertation de M. de Mairan ayant engagé M. l'Abbé Deidier à reprendre ce qu'il avoit abandonné, & à y faire des additions considerables, nous avons cru devoir imprimer à part tout ce qu'il dit sur ce sujet, sans le retrancher néanmoins du corps de la Méchanique, afin A iiij

viij AVERTISSEMENT

de satisfaire également à ceux qui feront curieux de voir tout l'Ouvrage, & à ceux qui ne souhaiteront que ce qui regarde cette fameuse Question. Et comme il y a dans la Dissertation de M. de Mairan grand nombre de belles preuves que M. l'Abbé Deidier n'a point rapportées de peur d'être trop long, & que le Public sera sans doute bien aise de voir dans l'original celles qu'il a rapportées, M. de Mairan a bien voulu nous permettre d'imprimer en même temps sa Dissertation. Ces deux Ouvrages forment deux Brochures que nous vendrons séparément, afin de laisser à chacun la liberté de prendre

DU LIBRAIRE. ix

celle qu'il jugera à propos, ou toutes les deux à la fois. La Méchanique générale sera achevée d'imprimer dans peu de temps.



DULLBRAIRE

A Configuratione consuste for a ache-



NOUVELLE REFUTATION

DE

L'HYPOTHESE

DES

FORCES VIVES.



E Mouvement d'un corps, comme tout le monde sait, est le transport ou le passa-ge de ce corps d'un lieu à

un autre. On y considere principalement six choses. 1°. La Masse du corps ou la quantité des parties de Matiere qui le composent. 2°. Le temps ou la durée du Mouvement. 3°. L'Espace parcouru. 4°. La Vîtesse, laquelle dans la comparaison de deux ou plu-

sieurs corps en Mouvement, doit s'estimer par les espaces que ces corps parcourent dans un même temps ou dans des temps égaux, lorsque ces corps ne reçoivent pas des nouvelles impressions ou qu'ils ne rencontrent pas des obstacles à surmonter pendant leur course, ou par les espaces qu'ils parcourroient dans des temps égaux, si des nouvelles impressions ou des obstacles nouveaux n'alteroient pas leur Mouvement. 5°. La direction ou le transport du corps vers un lieu plûtôt que vers un autre. 6°. Enfin la Force Motrice ou la cause qui donne le Mouvement au corps. La quantité de Mouvement se rapporte à la Force Motrice de la même façon que l'effet se rapporte à la cause qui le produit, c'est-à-dire que de même que l'effet est toujours proportionnel à la cause, de même aussi la quantité de Mouvement est toujours proportionnelle à la Force Motrice du corps.

Un corps peut se mouvoir ou en ligne droite, ou en ligne courbe, ou

enfin le long d'une suite de lignes qui forment des angles entr'elles, & dans tous ces cas son Mouvement peut être ou uniforme, ou accéleré, ou retardé.

Le Mouvement est uniforme lorsque le corps parcourt des espaces égaux en des temps égaux, il est accéleré lorsque le corps reçoit à chaque instant des augmentations de vîtesse diminue à chaque instant.

Si les augmentations ou les diminutions de vîtesse qui se font en des temps égaux sont égales entr'elles, le Mouvement du corps se nomme Mouvement uniformément accéle-

ré, ou uniformément retardé.

Les principales loix du Mouvement uniformément accéleré, sont 1°. que les espaces parcourus en des temps égaux, c'est-à-dire du premier au second, du second au troisséme, du troisséme au quatrième, &c. sont entr'eux comme les nombres impairs 1.3.5.7.9. &c. d'où il suit que les espaces parcourus dans le premier temps, dans les deux premiers, dans les trois premiers, &c. sont comme les nombres 1. 4. 9. 16. 25. &c. qui sont les quarrés des nombres 1. 2. 3. 4. 5. &c. qui expriment les temps pendant lesquels ces espaces sont parcourus. 2°. Que les vîtesses acquises à la fin des temps 1. 2. 3. 4. 5. &c. sont entr'elles comme ces temps. On applique ces loix aux corps qui descendent vers le centre de la terre par la seule impression de leur Pesanteur, & en général à tous les corps qui étant poussés par une Force quelconque recevroient en des instans égaux des impressions égales chacune à la premiere impression de la Force Motrice, & dans tous ces cas il faut observer que les impressions instantanées étant égales de même que les temps, les espaces parcourus iroient en augmentant d'un instant à l'autre dans la raison des nombres impairs 1. 3.5. 7. &c. comme il vient d'être dit, ce qu'il est à propos de bien remarquer.

Dans le Mouvement retardé il ar-

rive au contraire que les espaces parcourus dans des temps égaux, c'està-dire du premier au second, du second au troisième, &c. sont entr'eux comme les nombres 9. 7. 5. 3. 1. qui sont dans l'ordre retrograde des espaces 1.3.5.7.9. &c. que la Force Motrice fait parcourir en temps égaux dans le Mouvement uniformément accéleré. Et cette loi convient nonseulement aux corps qui après être descendus librement pendant quelque temps, remonteroient avec la vîtesse acquise à la fin de leur chûte, mais encore à tous les corps, qui étant poussés par une Force quelconque rencontreroient dans des temps égaux des obstacles égaux qui peu à peu feroient périr leur Mouvement. En quoi il faut faire attention que quoique les impressions contraires de la Pesanteur ou les obstacles rencontrés dans des temps égaux soient égaux, cependant les espaces parcourus dans ces mêmes temps vont en diminuant. On verra dans la suite pourquoi j'insiste sur cette Remarque.

De ce que nous venons de dire touchant le Mouvement uniformément retardé, il suit que si un corps après être descendu pendant quelque temps vient à remonter avec la vîtesse que sa chûte lui a fait acquerir, il remontera précisément au même point d'où il a commencé à tomber dans un temps égal à celui qu'il aura employé à descendre. Car il est visible que puisqu'un corps qui descend, par exemple, pendant trois minutes parcourt des espaces qui sont comme 1. 3. 5. & acquiert trois degrés de vîtesse, c'est-à-dire un degré par minutes, ou à la fin de chaque espace, & qu'au contraire en remontant il parcourt des espaces 5. 3. 1. qui sont les mêmes que les précédens, mais dans un ordre retrograde, ce corps doit nécessairement perdre à chaque minute ou à la fin de chaque espace le degré de vîtesse que sa pesanteur lui faisoit acquerir dans une minute en descendant, & par consequent sa vîtesse sera entierement éteinte lorsqu'il sera parvenu au point d'où

il avoit commencé à tomber.

Il seroit inutile de démontrer ici les proprietés & les loix des Mouvemens uniforme, accéleré, & retardé, dont je viens de donner une legere notion, cela a déja été fait dans ma Méchanique Générale qui paroîtra bientôt au jour, & d'ailleurs on en trouve les démonstrations dans tous les Livres qui traitent du Mouvement. Venons donc à la Question

que j'ai entrepris de discuter.

Tous les Sçavans des siècles passés ont toujours crû d'un accord unanime que les Forces Motrices des corps font entr'elles comme les produits des Masses par les vîtesses, ou comme les produits des Masses par les est paces parcourus dans un même temps ou dans des temps égaux, en faisant abstraction des nouvelles impressions ou des obstacles rencontrés, qui pendant ces temps pourroient augmenter ou diminuer les espaces qui doivent être parcourus. La plûpart des Physiciens & des Géometres modernes sont encore aujourd'hui du mêmes.

me sentiment, & leurs preuves sont tellement fondées en raison, qu'il ne paroît pas qu'on puisse leur refuser le titre de Démonstrations. Les Forces Motrices sont du nombre de ces causes que nous ne pouvons connoître que par leur effet. Or pour juger de ce qu'une cause peut produire par elle-même, il faut 10. ne la considerer que dans l'instant de son action, & en éloigner toutes les applications réiterées & successives que l'on pourroit en faire. Car comme ces applications différentes seroient autant d'actions qui quoiqu'égales entr'elles seroient toujours réellement distinctes, & produiroient des effets réellement distincts, & que les effets sont toujours proportionnels aux causes qui les produisent, il est clair que chaque effet particulier auroit même rapport à l'action particuliere qui l'auroit produit, que la somme des effets à la somme des actions, & que par conséquent un plus grand nombre d'effets ne feroient qu'indiquer un plus grand nombre

DES FORCES VIVES. 19 d'actions réiterées de la cause, & non pas une plus grande puissance dans la cause même eu égard à chaque action. Au reste on voit bien qu'en parlant ainsi je suppose qu'il n'y ait rien d'étranger & de non essentiel à une cause, qui augmente, ou diminue, ou détruise son action réiterée, en un mot que j'envisage les causes comme si elles étoient dans un état semblable à celui de la -Pesanteur, laquelle sans souffrir aucune altération donne à chaque inftant des impressions égales au corps, mais de peur qu'on ne voulût l'ignorer j'ajoute qu'il faut 2°. écarter de l'effet produit par une cause toutes les circonstances de quelque nature qu'elles soient sans lesquelles la cause pourroit subsister. Ces circonstances peuvent à la vérité faire varier les effets en mille façons, les augmenter, les diminuer, en suspendre même entierement le cours, mais comme la cause ne dépendra pas d'elle pour exister, il sera vrai de dire qu'elle sera toujours invariable, B 11

& qu'elle conservera en elle-même le pouvoir d'operer un certain effet fixe & déterminé.

Appliquons ceci aux Forces qui produisent le Mouvement des corps. Que vois - je dans les effets de ces Forces, je veux dire dans le Mouvement? Des espaces d'une certaine étendue parcourus dans un certain temps par des Masses d'une certaine grandeur, tout ceci est essentiel & entre dans l'idée de ces effets, je n'y sçaurois rien retrancher, mais tout ce qu'on voudroit ajouter de surplus seroit entierement superflu : qu'un corps après avoir reçu l'impression de la Force Motrice, recoive pendant son Mouvement des nouvelles impressions, de quelque part qu'elles lui viennent, qu'il rencontre sur ses pas des obstacles qui l'arrêtent ou qui affoiblissent sa course, qu'il soit obligé de prendre des nouvelles directions qui lui donnent quelque degré de vîtesse qu'il n'avoit pas, enfin qu'on imagine tout ce qu'on voudra, il n'arrivera jamais que l'impression

qu'elle aura reçu de la Force Motrice soit différente de ce qu'elle étoit en elle-même indépendamment de toutes ces circonstances, & cette Force sera toujours telle qu'elle seroit si

rien n'avoit derangé son effet.

De tout ceci il a toujours été facile -de conclure que le rapport des Forces Motrices ne peut être différent de celui des produits des Masses par les vîtesses, en donnant au mot de viresse la signification que nous lui avons donnée ci-dessus; & nous n'aurions peutêtre jamais pensé qu'on dût s'élever contre un sentiment si bien soutenu, si quelques Géometres modernes ne nous avoient fait voir qu'il n'est rien qu'on n'ose quelquefois critiquer. Détrompez-vous, nous ont-ils dit, it y a deux sortes de Forces Motrices des corps, les unes qu'on doit appeller Forces Mortes, & les autres à qui on doit donner le nom de Forces Vives. Les Forces Mortes sont celles qui font impression sur les corps sans pouvoir vaincre l'obstacle qui les empêche de se mouvoir; & les Forces Vives sont celles qui agisent sur les corps qui

sont dans un Mouvement actuel qui dure depuis un temps fini & déterminé. Nous convenons, ont-ils ajouté, que les Forces Mortes, de même que les Forces des corps qui se meuvent d'un Mouvement toujours uniforme, sont entr'elles comme les produits des Masses par les vitesses, & nous prétendons au contraire que les Forces Vives qui agissent sur des corps dont le Mouvement est accéleré ou retardé, sont dans la raison des produits des Mases par les quanrés des vitesses. Mais sur quoi donc ces Géometres ont-ils fondé ces prétentions? Sur des expériences entassées les unes sur les autres, toujours faites avec beaucoup de préoccupation, & toujours examinées avec une grande envie d'y appercevoir ce que l'on désiroit de trouver. C'est ainsi qu'on se trompe souvent soi-même dans le temps qu'on n'aspire à rien moins qu'à tirer tout l'Univers du sein de l'erreur. Mais de peur qu'on ne nous dise que nous ne voulons rien écouter, examinons ces expériences qu'on nous dit si favorables aux Forces Vives, & voyons ce que nous pour-

tons trouver de défectueux dans la maniere dont on les a employées pour soutenir cette nouvelle opinion. Je commence par la plus ancienne, bien moins pour suivre l'ordre des dates, que parce que je suis prevenu, quoique M. Bernoulli pense autrement, qu'il n'en est point de plus forte & de plus simple en même temps dont on puisse faire usage contre nous, & qu'au contraire si celle-ci ne peut se soutenir, les Forces Vives ne peuvent attendre des autres qu'une très-foible défense. La voici donc dans toute sa force, car je ne veux rien dissimuler. J'avertis seulement que quand je parlerai des Forces des corps qui sont dans un Mouvement actuel, je leur donnerai le nom de Forces agissantes pour les distinguer des Forces Vives dont le nom doit être consacré pour signifier des Forces proportionnelles aux produits des Masses par les quarrés des vîtesses.

Supposons, disent ces Géometres, que les corps A, B, étant suspendus auparavant viennent à être lâchés, &

Fig. 1.

tombent librement, ensorte que le premier parcoure l'espace AC, & le second l'espace BD; ces corps étant arrivés en C & D auront acquis des Forces capables de les faire remonter aux mêmes hauteurs CA, DB; les Forces en A & B seront donc des Forces mortes, & si nous supposons que les corps A & B étant parvenus en C & D remontent en A & B, leurs Forces seront des Forces Vives; mais ces Forces en C & D seront en raison composées des Masses, A, B & des hauteurs CA, DB, parce que chacune de ces hauteurs consume totalement la Force du corps qui la parcourt; donc les Forces Vives seront $M \times CA$, $m \times DB$, mais dans l'hypothese de Galilée les espaces AC, DB sont comme les quarrés des vîtesses acquises en C & D, mettant donc V^2 , u^2 au lieu de CA, DB les Forces Vives seront entr'elles comme MV 2, mu2, c'est-à-dire, en raison composée de la raison des Masses, & de la raison des quarrés des vîtesses, & si l'on suppose les Masses égales, less

les Forces Vives seront comme les

quarrés des vîtesses.

Telle est la prétendue démonstration de ces Autheurs. Mais il est aisé de voir que leur hypothese roule sur une supposition différente de la nôtre. Selon nous les temps employés par les corps à parcourir leurs espaces sont égaux entr'eux, au lieu que selon les deffenseurs des Forces Vives les temps sont toujours inégaux, & c'est à quoi ils auroient dû faire un peu plus d'attention. Pour en être convaincu il n'y a qu'à observer que les corps A, B étant supposés descendre librement doivent parcourir des espaces égaux dans des temps égaux, car selon l'hypothese de Galilée que tout le monde adopte, deux corps qui commencent à descendre parcourent dans les mêmes temps des espaces égaux, quoique leurs masses soient inégales; or les espaces AC, BD sont inégaux, donc les temps employés à les parcourir sont aussi inégaux. Ainsi pour rentrer dans notre hypothese il faut nécessairement diviser les produits MV2, mu2 par les temps T, t, ou ce qui revient au même par les vîtesses V, u qui sont dans la même raison que les temps selon les loix du Mouvement uniformément accéleré ou retardé, & dèslers nous aurons pour l'expression des Forces Vives non plus MV2, mu2, mais MV, mu, ce qui fait voir que les Forces agissantes sont entr'elles dans la raison composée des masses & des vîtesses, de même que les Forces mortes, & non pas dans la raison des masses & des quarrés des vîtesses.

Il est vrai que la Force du corps A ne pouvant être éteinte par la pesanteur qu'à la fin d'un temps plus grand que celui à la fin duquel la Force du corps B est entierement consumée, il semble d'abord que cette différence des temps doit entrer dans la consideration des Forces des deux corps. Mais pour peu qu'on y fasse attention on decouvrira aisément que cette différence ne vient point de ce que ces Forces sont dans un rapport différent de celui de leurs vîtesses, mais seule-

ment de ce que les vîtesses que la pesanteur ôte à chacune d'elles dans un même temps étant égales entr'elles ne sont point proportionnelles aux Forces primitives; d'où il suit que la Force du corps A qui a perdu moins à proportion que la Force du corps B dans un temps égal, doit nécessaire-

ment durer davantage.

Pour mettre ceci dans tout son jour, supposons que le premier corps soit descendu pendant deux temps égaux BF, FE, & ait parcouru l'espace BIE, & que le second corps pendant le premier temps BF ait parcouru l'espace BFH; selon l'hypothese de Galilée les vîtesses de ces deux corps seront comme les temps BE, BF, ou comme 2 à 1. Or si ces corps en remontant ne trouvoient point la pesanteur sur leur pas, le premier parcourroit d'un Mouvement uniforme dans deux temps EF, FBégaux aux deux temps de sa descente, l'espace EIMB double de BIE qu'il a parcouru en descendant, & le second corps pendant un temps F B Cij

Fig. 123

égal au temps de sa descente parcourroit l'espace F HOB double de l'espace F H B parcouru dans sa chûte; ainsi le premier corps dans le temps EF ne parcourroit que l'espace EINF qui n'est que la moitié de l'espace EIMB qu'il parcourroit dans un temps double, & par conséquent les deux corps parcourroient dans un temps égal des espaces EINF, FHBO qui seroient comme leurs vîtesses, c'est-à-dire, comme 2, 1; mais les masses multipliées par les espaces parcourus dans des temps égaux sont la mesure des Forces; donc les Forces agissantes de 2 corps égaux considerées dans des temps égaux seroient comme 2 à 1, ou comme les vîtesses, si la Pesanteur n'agissoit pas sur eux. Voyons donc ce que fait cette Pesanteur; elle ôte au premier temps un degré de vîtesse au premier corps, & dans le même temps elle en ôte aussi un degré au second; & de là il arrive que le second, à qui la Pesanteur ôte tout ce qu'il avoit de vîtesse, perd toute sa

DES FORCES VIVES. 29 Force, & que le premier, à qui la Pesanteur n'ôte que la moitié de sa vîtesse, ne perd que la moitié de sa Force; laquelle par conséquent dure davantage, non pas parce qu'elle est avec la Force du second dans un rapport différent du rapport 2, 1 des vîtesses, mais uniquement parce qu'on lui ôte moins à proportion dans un temps qu'on n'ôte à l'autre dans le même temps. De là vient encore que quoique les deux Forces qui font remonter les deux corps soient comme 2 à 1, cependant les espaces EIHF, FHB qu'elles font parcourir dans le même temps ne sont pas dans cette raison, mais dans celle de 3 à 1; car les vîtesses qu'on leur ôte ne leur étant pas proportionnelles, & le premier corps perdant moins à proportion que le second, il est évident que ce corps doit parcourir dans un même temps un espace qui soit plus que double de celui que le second parcourt; mais tout cela ne diminue rien de la valeur primitive

des Forces, & n'empêche point qu'el-

C iii

les ne fissent parcourir aux deux corps dans un même temps des espaces qui seroient comme 2, 1 si la Pesanteur ne s'opposoit à leur montée ou Mouvement comme on a vu ci-dessus, ou si cette Pesanteur leur ôtoit dans un même temps des Forces proportionnelles. En effet la simple inspection de la figure fait voir que si la Pesanteur ôtoit dans le même temps au premier corps 2 de vîtesse, & au second 1 de vîtesse pour proportionner aux Forces les vîtesses ôtées, le premier corps perdroit toute sa Force dans le même temps que le second perdroit la sienne, puisqu'il n'est pas possible qu'il y eût un reste de Force là où il n'y auroit plus de vîtesse.

Il n'est donc point vrai que les Forces agissantes soient en raison composée des masses & des quarres des vîtesses, soit qu'on veuille avoir égard à la différence des temps, ou qu'on veuille la negliger, & par confequent la distinction que l'on veut mettre entre le rapport des Forces agissantes, & le rapport des Forces mortes est

une distinction qui ne sçauroit avoir de fondement. L'erreur des Partisans des Forces Vives vient de ce qu'ils substituent dans la mesure des Forces les espaces au lieu des vîtesses comme on avoit toujours fait avant eux, & comme feront toujours les Géometres qui seront attentifs à suivre la nature. Les Forces mortes, disent-ils, sont en raison des masses & des viteses, mais nous démontrons par l'expérience des corps qui remontent que les Forces Vives sont en raison composée des masses & des quarrés des vitesses; donc il est demontré aussi que les Forces Vives ne sont pas comme les Forces mortes. Reprenons ce raisonnement, & suivons-le pas à pas pour en mieux voir le défaut. Les Forces mortes sont en raison des masses & des vîtesses. Cette proposition n'est vraye que parce que le mot de vîtesse entraîne toujours avec lui l'égalité des temps, & que par conséquent on a égard à tout ce qui entre dans la composition du Mouvement, je veux dire au temps, à la masse, & à l'espace : mais si l'on nous disoit

C iiii

que les Forces mortes, ou d'autres Forces qui seroient dans le rapport des Forces mortes sont en raison composée des masses & des espaces qu'elles tendent à faire parcourir, ou qu'elles font parcourir, la proposition pourroit être vraye ou fausse, & son énoncé seroit vitieux. Elle seroit vraye si les espaces étoient parcourus dans des temps égaux, parce qu'alors les vîtesses seroient comme les espaces; mais elle seroit fausse si les temps étoient inégaux, parce qu'en ce cas les espaces ne seroient pas dans la raison des vîtesses; & le défaut du raisonnement ne pourroit être imputé qu'à la négligence qu'on auroit euë de ne point faire attention au temps, lequel doit toujours être consideré lorsqu'il s'agit du Mouvement.

Les Défenseurs des Forces Vives disent que ce n'est qu'après que le Mouvement des corps a duré pendant un temps, à la vérité petit, mais fini & déterminé, que les Forces des corps sont en raison composée des masses & des quarrés des vîtesses :

zinsi supposons qu'un corps qui commence à se mouvoir parcoure dans un instant un petit espace, & qu'un autre corps égal en masse au premier parcoure un espace égal à celui que le premier a parcouru, mais dans deux instans, les Forces de ces corps n'étant point encore des Forces Vives seroient comme les Forces mortes. Or on voit bien que si on disoit que ces deux Forces sont en raison composée des masses & des espaces on auroit tort, puisque la vîtesse du premier seroit double de la vîtesse du fecond, à cause qu'il auroit parcouru son espace dans un seul instant, au lieu que l'autre ne l'auroit parcouru que dans deux. Done, &c.

Nous avons demontré, ajoute-t-on, que les Forces Vives sont entr'elles en raison composée des masses & des quarrés des vîtesses. On l'auroit demontré si l'on avoit prouvé qu'on doit prendre pour leurs mesures les produits des masses par les hauteurs, lesquelles sont comme les quarrés des vîtesses dans les Mouvemens accélerés ou retardés;

Donc, conclut-on, nous avons demontré que les Forces Vives ne sont pas comme les Forces mortes: cette conséquence est absolument fausse, puisque le principe sur lequel elle s'appuye n'a nulle apparence de vérité.

santes sont en raison composée, &c.

M. de Leibnits sut le premier qui imagina la distinction des Forces mortes & des Forces Vives, & malgré le mauvais accueil que les Sçavans de France & d'Angleterre sirent à ce sentiment, M. Jean Bernoulli dans la suite ne craignit pas de l'embrasser.

Cet illustre Géometre convint que la preuve que M. de Leibnits tiroit du Mouvement retardé ne lui paroissoit pas assez convaincante, mais il en apporta d'autres qu'il regarda comme autant de Demonstrations que personne à l'avenir ne pourroit plus contester. On les trouve dans son Discours sur les Loix du Mouvement imprimé à Paris en 1727. chez Jombert, Libraire, ruë Saint Jacques. Depuis ce temps-là Messieurs Volf, ·Poleni, Bulfinger, Gravesande, Muschembroc, & quelques autres se sont attachés à appuyer le même sentiment, non-seulement sur des raisons Géometriques, mais encore sur des expériences très-capables d'obscurcir la vérité si l'on n'y faisoit attention. Quoiqu'en fait de Mathematiques les seules Demonstrations ayent force de loix, il y a cependant bien des personnes sur qui le nom de quelques Autheurs célébres fait de grandes impressions, sur-tout lorsqu'on neglige de repondre aux raisonnemens dont ces Autheurs appuyent

leurs idées. Pour prevenir ce mauvais effet je vais rapporter dans toute leur étendue les deux preuves dont M. Bernoulli se sert comme de deux boucliers impénétrables à la plus sévere critique, & j'espere d'en faire voir le foible d'une maniere si évidente qu'on n'aura plus lieu de suspendre son jugement entre les deux partis. Le premier de ces Argumens demande quelques principes préliminaires que je vais établir afin que le Lecteur ne trouve rien qui puisse l'arrê-

Fig. 2. Si un corps ABC se trouvant comprimé par une ou plusieurs puissances a dans soi-même, ou par une cause quelconque, une Force de se remettre dans l'état où il étoit avant la compression après qu'il aura consumé ou repoussé par sa résistance les. Forces qui le comprimoient, ce corps se nomme corps élastique, corps à ressort, ou simplement ressort.

Un ressort ABC qui est tenu dans un état de compression par une ou plusieurs puisances est en équilibre avec ces puissances.

Si les puissances A, C, étoient plus foibles que le ressort, elles seroient forcées de ceder à la Force du ressort, & si elles étoient plus fortes le ressort cederoit, & se trouveroit dans un état de compression plus grand.

Si un ressort ABC est tenu dans un état de compression par deux puissances, ces puissances sont égales entr'elles. Si la puissance A pressoit plus fortement que la puissance C, la Force du ressort se porteroit sur la puissance plus foible C, & l'obligeroit de ceder jusqu'à ce que les deux puissances pussent se

trouver en équilibre.

état de compression par deux puissances A, C, on substitue à la place de l'une des puissances C un plan immobile EF, la puissance A ne sera pas plus d'effort qu'elle en faisoit auparavant. La résistance du plan EF ne presse pas davantage la jambe CB que la puissance C ne la pressoit; car ce plan ne fait autre chose qu'empêcher la jambe CB de s'écarter de la jambe AB; or la Force A étoit en équilibre avec la Force C; donc

38 REFUTATION.

elle doit être en équilibre avec la résistance du plan EF.

Fig. 3.

Si deux puissances A, B tiennent plusieurs ressorts égaux dans un état de compression, elles ne font pas plus d'effort que si elles ne comprimoient qu'un seul de ces ressorts ACD. Supposons que les deux Forces A, B étant appliquées aux extrêmités A, D du ressort ACD le compriment en lui faisant faire un angle de 30 degrés, je mets à la place de la puissance B un plan immobile MN, & le ressort n'étant pas plus comprimé qu'auparavant, la puissance A ne fera pas aussi plus d'effort qu'elle n'en faisoit. Je prens un autre ressort DEF égal au ressort ACD, & faisant appuyer sa jambe DE sur le plan immobile MN, j'applique à l'autre extrêmité F la puissance B. Il est visible que ce ressort sera aussi comprimé que le ressort ACD, puisque tout est égal de part & d'autre. Or l'effort de la jambe C D sur le plan immobile MN est égal à l'effort de la jambe DE sur le même plan; donc si nous ôtons le plan MN, les deux

DES FORCES VIVES. 39 jambes CD, DE seront en équilibre, & les puissances A, B, ne feront pas plus d'effort qu'elles n'en faisoient avant qu'on ôtât le plan, c'està-dire, qu'elles n'agiront pas plus que si elles ne comprimoient que le seul ressort ACD. Par la même raison si au lieu de la puissance B mise en F on substitue un plan OP, la puissance A ne fera pas plus d'effort qu'elle n'en faisoit auparavant, & si l'on met un autre ressort FGH égal à ACD, & qui s'appuyant d'une part sur le plan OP soit comprimé de l'autre par la puissance B mise en H, cette puissance fera le même effort qu'elle faisoit en F; & comme en ôtant le plan OP les deux jambes EF, FG seront en équilibre, il s'ensuit que les deux puissances A, B, mises en A & en H comprimeront les trois resforts ACD, DEF, FGH chacun sous un angle de 30 degrés en ne faisant pas plus d'effort qu'en comprimant le seul ressort ACD sous le même angle; & on prouveroit la même chose s'il y avoit un plus grand nombre de ressorts.

Que si au lieu de l'une des puissances A on met un plan immobile VX, il est évident que la puissance B ne sera pas plus d'effort pour comprimer les ressorts ACD, DEF, FGH, &c. chacun sous un angle de 30 degrés, que si elle n'en comprimoit qu'un. Tout ceci supposé venons à la premiere Demonstration de M. Bernoulli.

Fig. 4.

Concevons, dit cet Autheur, deux rangs de ressorts égaux & également bandés, composés l'un de 12 ressorts, & l'autre de trois, dont une des extrêmités soit appuyée contre les points fixes A, B, & l'autre arrêtée par les boules L, P que des puissances R & S empêchent de se mouvoir; il est visible que les deux boules L, P sont également pressées, & que par consequent les Forces mortes qui pressent ces boules sont egales. Voyons ce que ces impressions ou Forces mortes mises en œuvre peuvent produire de Forces Vives. Pour cet effet imaginons-nous que les puissances R, S se retirent, il est constant que les boules L. & P seront obligées de ceder, & que dans le Mouvement accéleré que leur imprimeront

les ressorts, la boule L acquerra plus de vitesse par les efforts continués de douze ressorts que la boule P égale à la boule L n'en peut acquerir par les efforts continués de

trois resorts.

Je suppose deux lignes droites quelconques données AC, BD que je prens pour deux rangs de petits ressorts égaux & également bandés; (nous concevrons que ces deux droites sont comme 12 à 3 afin de ne pas abandonner la supposition que M. Bernoulli a commencé de faire ainsi qu'on vient de voir). Je suppose de plus que deux boules égales commencent à se mouvoir des points C, D vers F & L lorsque les ressorts commencent. à se dilater. Soient CML, DNK deux lignes courbes, dont les ordonnées G M, HN expriment les vîtesses acquises aux points G, H. Je nomme BD = a, l'abcisse DH = x, sa différence HP = dx, l'ordonnée HN=u, & sa différence TO = du; je prens ensuite les abcisses CG, CE de la courbe CML telles qu'elles soient aux abcisses de la courbe DNK, comme AC est à BD, ou ce qui est la même chose; je fais B D . A C : ::

Fig. &

42 REFUTATION

DH. CG:: DP. CE, & Supposant AC = na, on aura CG = nx, GE- ndx; soit enfin l'ordonnée G M = z;

tout ceci supposé je raisonne ainsi.

Les boules étant parvenues aux points H & G, chaque ressort tant de ceux qui étoient resserrés dans l'intervalle AC, que de ceux qui l'étoient dans l'intervalle BD, sera dilaté également, parce que AC. CG:: BD. DH; chacun de ces ressorts aura donc perdu une partie égale de son élasticité, & il leur en restera à chacun également; donc les pressions ou les Forces mortes que les boules en reçoivent en H'& en G sont ausi égales entr'elles. Je nomme cette pression p. Or l'accroissement élementaire de la vîtesse en H, je veux dire la différence TO ou du est par la loi connue de l'accéleration en raison composée de la Force Motrice ou de la pression p, & du petit temps que le Mobile met à parcourir la différence HP ou dx, lequel temps s'exprime par $\frac{HP}{HN} = \frac{dx}{y}$, * on aura donc $du = \frac{p dx}{u}$, & partant u du = p dx, dont l'integrale est = uu = sp d x; par la

^{*} Voyez la Mechanique générale, Liv. I.n. 84.

même raison on a $dz = \frac{p \times GE}{GM} = \frac{p \cdot n dx}{gM}$ par conséquent z d z = p n dx, & en integrant $\frac{1}{2}$ z z = $\int p n dx$; d'où il suit que uu. zz:: [pdx. [pndx::1.n::a. na:: BD. AC. or BD est à AC, comme la Force Vive acquise en Hest à la Force Vive acquise en G; donc ces deux Forces sont entr'elles comme u u est a zz; ainsi les Forces Vives des corps égaux en masses sont comme les quarres de leurs vitesses, & ces vitesses elles-mêmes sont comme les racines quarrées des Forces Vives, ce qu'il falloit demontrer.

Avant de refuter cette preuve de M. Bernoulli, nous chercherons le rapport des temps pendant lesquels Ies deux boules se meuvent, & nous nommerons t le temps de la boule P Fig. 4 & T le temps de la boule L. Il est fûr par les regles de la proposition de la Mechanique générale que nous venons de citer, que nous aurons $t \cdot T :: \int dx \times \frac{1}{\sqrt{\int p \, dx}}$

 $n \int dx \times \frac{1}{\sqrt{n \int p dx}} :: \int dx \times \sqrt{n \int p dx}$ a [dxxx spdx. Or sdx est linte-Dij

Fig. s. grale de DH, & nsdx est l'integrale de CG; donc $\int dx = DH$, & $n \int dx = CG$; de même ayant trouvé ci-dessuu.zz:: spdx. $n \int p dx$, nous aurons u. z:: $\sqrt{\int p dx} \cdot \sqrt{n \int p dx}$; mettant done dans la proportion $t \cdot T :: \int dx \times$ Vnspdx. nsdxxVspdx les valeurs DH, CG de fdx & nfdx, & la raison u.z au lieu de son égale $\nabla \int p dx \cdot \nabla n \int p dx$, nous aurons $t.T::DH\times z.CG\times u;$ mais par la construction nous avons DH. CG: BD. AC, & nous avons trouvé BD . AC :: uu.zz; donct.T:: uuz. zzu :: u.z; c'est-à-dire, le temps employé à la fin de l'espace D H est au temps employé à la fin de l'espace CG, comme la vîtesse acquise à la fin de D H est à la vîtesse acquise à la fin de CG.

> De tout ce que nous venons de voir il suit que le Mouvement des deux boules est un Mouvement uniformément accéleré, car la Force morte ou pression des boules égales L, P est égale, de même que leur Pe-

santeur est égale, les espaces parcourus sont entr'eux comme les quarrés des vîtesses, & les temps sont comme les vîtesses; tout suit donc ici la Loi de Galilée; or dans cette Loi lorsque les espaces parcourus sont égaux, les temps employés à les parcourir vont en diminuant, & les impressions de la Pesanteur correspondantes à ces temps inégaux diminuent aussi, puisque ces impressions ne sont égales que lorsque les temps étant égaux les espaces vont en augmentant; donc les Forces des ressorts qui tiennent ici lieu des impressions de la Pesanteur, & dont les debandemens font parcourir des espaces égaux aux corps font des impressions inégales sur ces corps. Par exemple le premier ressort M fait plus d'impression sur L que le second, & le second en fait plus que le troisième, & ainsi de suite à cause que les temps correspondans aux debandemens égaux vont en diminuant; ainsi quoique les douze ressorts qui agissent sur la boule L soient égaux entr'eux, cependant

les impressions qu'ils font sur cette boule vont en diminuant à mesure qu'ils en sont plus éloignés, & il faut dire la même chose des trois ressorts qui agissent sur la boule P. D'où il suit que les impressions des douze resforts sur la boule L prises ensemble valent moins que les Forces de ces douze ressorts prises ensemble, puisque les Forces des douze ressorts sont égales, au lieu que les impressions vont en diminuant, & par la même raison les impressions des trois ressorts qui agissent sur la boule P prises ensemble valent moins que les Forces de ces trois ressorts. Or les Forces agissantes des boules L, P sont proportionnelles aux impressions des resforts qui les pressent puisqu'elles en font les effets; donc ces Forces Vives sont moindres que les Forces des resforts, & par consequent elles ne sont pas dans la raison des espaces ou des quarrés des vîtesses. Il semble que Monsieur Bernoulli auroit dû s'appercevoir du défaut de son raisonnement.

Et pour faire voir que les Forces des corps en Mouvement sont ici comme les vîtesses de même que partout ailleurs, il n'y a qu'à considerer que les vîtesses étant comme 1/12 est à 1/3, ou comme 2/3 à 1/3, ou enfin comme 2 à 1, le temps de la boule L est au temps de la boule P comme 2 à 1. C'est pourquoi supposant que les deux boules fassent effort pour réfermer les ressorts avec les vîtesses acquises à la fin des debandemens, la boule L ne consumera sa Force qu'à la fin de deux temps, à chacun desquels elle perdra un degré de vîtesse à cause de l'égalité des temps, & la boule P perdra sa Force à la fin du premier temps, parce que la vîtesse qu'elle perdra étant égale à la vîtesse qu'elle avoit, il ne lui en restera plus; or comme la boule L ne continuera de se mouvoir après le premier temps que parce que la vîtesse qu'elle aura perdu en fermant des restorts sur son passage, sera moins grande par rapport à sa vîtesse totale, que la vîtesse que la boule P

aura perdu dans le même temps n'est grande par rapport à sa vîtesse totale, & qu'au contraire en supposant que les vîtesses à chaque boule dans un même temps fussent proportionnelles à leurs vîtesses totales, les deux boules perdroient toute leur Force à la fin de ce premier temps; il s'ensuit que les Forces de ces boules doivent être comme les vîtesses qu'elles perdroient en même temps si les vîtesses perdues dans des temps égaux étoient proportionnelles aux vîtesses acquises, ou comme les espaces qu'elles parcourroient dans le même temps si elles ne perdoient rien de leurs vîtesses. Mais les portions proportionnelles de vîtesse que les boules perdroient dans un même temps sont comme les vîtesses acquises, & non pas comme leurs quarrés; donc les Forces de ces boules ne sont pas comme les quarrés des vîtesses acquises, mais simplement comme ces vîtesses.

L'argument que l'on tire contre les Forces Vives de la différence des temps a paru si fort à M. Bernoulli

qu'il

DES FORCES VIVES. 49 qu'il n'a pris d'autre parti que celui de nier qu'on dût faire attention à cette différence; mais comme ce sçavant Géometre n'ignoroit pas qu'on ne nie point une Proposition sans donner les raisons qui engagent à prendre la négative, il s'est appuyé sur une proprieté de la Cycloide renversée que nous avons démontrée dans la Mechanique, Liv. I. n. 204. Soient les deux corps égaux A, B attachés à deux différens points A, B de la demi Cycloide renversée ABC, si l'on vient à couper les fils qui les retiennent, & que ces corps ne puissent se mouvoir que le long de la demi Cycloide, ils se mouvront d'un Mouvement accéleré, puisque la demi Cycloide est un Polygone d'une infinité de côtés ou de plans inclinés, & que le Mouvement sur des plans inclinés est un Mouvement qui s'accélere, cependant ces deux corps arriveront à la fin d'un même temps au point C, quoique les espaces qu'ils ont à parcourir soient différens; donc si ces deux corps après être parvenus

Fig. 71

en C viennent à remonter avec leurs vîtesses acquises, ils parviendront aussi dans un même temps aux points A, B, d'où ils étoient partis, & par conséquent, dit M. Bernoulli, il est fort aisé de faire monter des corps pesans à différentes hauteurs dans des

temps égaux.

Je ne sçais pas quel avantage M. Bernoulli prétend tirer d'une expérience qui se trouve directement opposée à ce qu'il veut établir. Deux corps égaux peuvent dans des temps égaux parcourir des espaces inégaux par un Mouvement accéleré; cela est indubitable, & ne scauroit même manquer d'arriver quand les vîtesses acquises avec lesquelles les corps remontent sont inégales. Mais les espaces inégaux parcourus dans des temps égaux seront-ils comme les quarrés des vîtesses acquisés? C'est ce que nous nierons toujours, comme étant opposé aux loix du Mouvement retardé, & ce que M. Bernoulli ne nous fera jamais trouver dans la Cycloide renversée. Au contraire nous

avons demontré dans l'Ouvrage cité ci - dessus que les espaces CA, CB parcouras dans des temps égaux par les corps A, B sont précisément comme les vîtesses acquises à la fin de leur descente; & ceci seroit pour nous un nouveau motif d'attaquer les Forces Vives, si nous cherchions à entasser expérience sur expérience plûtôt qu'à établir un raisonnement décisif contre lequel on ne puisse plus revenir.

Après la prétendue Démonstration touchant les ressorts que nous venons de resuter, M. Bernoulli en

apporte une autre qu'il nomme Géometrique & Générale, &, qui, à son avis, est si fort au-dessus de tou-

te exception, qu'elle est seule capable de convaincre les Partisans les plus obstinés de l'opinion vulgaire.

Voyons si en effet elle a de quoi nous convaincre pleinement, ou si à notre tour nous n'aurons pas quelque

raison plus forte qui emportât le dessus. Ceux qui n'entendent pas les re-

gles du Mouvement composé, au-

Eij

ront soin avant de lire ceci, de voir ce que nous enseignons touchant ce Mouvement dans notre Méchanique.

Fig. 6.

Figurons-nous, dit M. Bernoulli, que le corps C frappe obliquement un ressort placé en L avec la vîtesse CL; soit l'angle d'obliquité CLP de 30 degrés, afin que la perpendiculaire CP devienne égale à 1 CL; soit la vitesse C L == 2, & soit enfin la résistance du ressort L, telle que pour le plier il faille précisement un degré de vîtesse dans le corps C, lorsque ce corps le heurte perpendiculairement, on suppose que le corps C se meut sur un plan horizontal. Ceci connu, je dis qu'après que le corps C aura choqué obliquement le corps L avec une vîtesse CL de deux degrés, vitesse, qui, en vertu de la composition du Mouvement, est composée de CP = I & de P L = V3, ce corps perdra entierement le Mouvement perpendiculaire par CP, & ne retiendra que le Mouvement par P L = V3, ainfi le corps C après avoir consumé son Mouvement par CP à plier le premier ressort L, continuera à se mouvoir selon la direction P L M avec la vitese L M = P L = 73. Conce-

vons au point M un second ressort semblable au premier, & l'angle de l'obliquité LMQ tel que la perpendiculaire LQ foit I 3 il est clair que le Mouvement par LM étant composé des deux collateraux par LQ & QM, continuera selon la direction O M N avec une vitesse M N égale à Q M = V 2; imaginons au point N un ressort égal à chacun des précédens que le corps rencontre sous un angle demi droit MNR, afin que MR perpendiculaire à la ligne de situation du ressort devienne égal à 1. Il est manifeste que le Mouvement par M N compose des Mouvemens par MR & par R N consumera le premier de ces Mouvemens par MR à plier le ressort N, & par consequent son autre Mouvement par RN continuera avec une vîtesse NO = R N = 1; le corps C conserve donc encore un degré de vitesse suivant la direction R NO après avoir plié les trois resorts, L, M, N, & c'est avec ce degré de vîtesse qu'il pliera le quatrieme ressort O, contre lequel je suppose qu'il heurte perpendiculairement.

Il paroît de tout ceci que le corps C a la Force de plier avec deux degrés de vîtesse

Eiij

quatre ressorts, dont chacun demande pour être plié un degré de vîtesse dans le corps C., Mais ces quatre ressorts pliés sont l'effet total de la Force du corps C mû avec deux degrés de vîtesse, puisque toute cette vîtesse du corps C se consume à plier ces quatre ressorts l'un après l'autre, & un seul ressort plié est l'effet total de la Force du même corps C mû avec un degré de vîtesse, puisque la résistance de chaque ressort est telle qu'elle détruit précisement un degré de vitesse dans ce corps C. Puis donc que les effets totaux sont entr'eux comme les Forces qui ont produit les effets, il faut que la Force Vive du corps C mû avec deux degrés de vîtesse soit quatre sois plus grande que la Force Vive du même corps mû avec un degré de viteffe.

Quand on soutient une mauvaise cause l'esprit & le sçavoir sont d'un très-soible secours, le raisonnement de M. Bernoulli montre assez que ce Géometre s'est servi habilement de l'un & de l'autre, mais malgré la subtilité de ses raisons, il n'est pas difficile d'en decouvrir le désaut.

Je ne sçaurois disconvenir qu'il n'y

ait ici quatre degrés de Force, puisque les quatre ressorts n'agissant point l'un sur l'autre demandent chacun un degré pour être comprimé, mais je nie que ces quatre degrés de Force soient produits uniquement par les deux degrés de vîtesse du corps C, & que les quatre ressorts n'ayent consumé que deux degrés de vîtesse, comme M. Bernoulli l'avance ici. Le corps C ayant perdu un degré de vîtesse par le choc du ressort L n'en auroit plus qu'un degré s'il continuoit à se mouvoir selon la même direction CL, mais comme il prend la direction LM, sa vîtesse devient V3; or 1/3 étant plus grand que 1, il est constant que l'excès de vîtesse que le corps C gagne dans la direction L M sur la vîtesse 1 qui lui resteroit s'il suivoit sa premiere direction, est 13 —1. De même la vîtesse $LM = \sqrt{3}$ étant diminuée de 1 après le choc du ressort M, il ne devroit rester au corps C que 1/3 — 1 de vitesse, mais il lui reste 1/2 plus grand que 1/3-1, donc ce que le corps gagne de vîtesse

est $\nu_2 - \nu_3 + \nu$; enfin la vîtesse MN=1/2 étant diminuée de 1 par le choc du ressort N, la vîtesse restante après ce choc devroit être 1/2-1, mais cette vîtesse restante est 1, donc Ie corps Cagagné 1 — 1/2 + 1, ajoutant donc toutes ces vîtesses gagnées par les différens changemens de direction, nous aurons 1/3 -1 -1/2 -1/3 -+1-1-1/2-+1==2, ainsi les changemens de direction ont augmenté la vîtesse primitive 2 du corps C de 2 degrés de vîtesse, & par conséquent il y a eu à la fin du Mouvement quatre degrés de vîtesses éteintes, de même qu'il y a eu quatre Forces consumées. Or les quatre ressorts égaux ayant été comprimés par des degrés égaux de vîtesses, CP, LQ, MR, NO, & leur résistance ayant fait perir quatre Forces égales, il s'ensuit que chacune de ces Forces a été proportionnelle à la vîtesse, & que par conséquent la somme des quatre Forces, c'est-à-dire, la Force totale du corps C est comme la somme des quatre vîtesses, & non pas comme le quarre de cette somme.

Il est vrai que la Force éteinte par les quatre ressorts est comme le quarré 4 de la vîtesse primitive du corps 2, mais comme cette vîtesse ne renferme pas toute la vîtesse qui a composé cette Force, puisqu'elle n'en est que la moitié, il faudroit donc dire que la Force agissante est comme le quarré de la moitié de sa vîtesse totale; encore ne seroit-ce que dans l'exemple présent, car si au sieu de la vîtesse primitive 2 nous prenions 4, c'est-à-dire, si nous faissons CL=4, & CP=1, ce qui demanderoit que l'angle de l'obliquité CLP fût plus aigu, alors en faisant à peu près la même construction que M. Bernoulli, nous trouverons que le corps C avec 4 de vîtesse pourroit fermer 16 resforts, dont chacun demanderoit un degré de Force pour être comprimé, ainsi la Force totale seroit 16, & par consequent elle feroit comme le quarré 16 de la vîtesse primitive 4. Mais comme 4 ne renfermeroit pas toute la vîtesse de cette Force, puisqu'il y auroit 16 vîtesses correspondantes aux 16 ressorts bandés, il faudroit dire que la Force agissante seroit ici comme le quarré du quart de sa vîtesse totale, tandis que dans le cas précédent il auroit fallu dire que la Force agissante étoit comme le quarré de la moitié de toute sa vîtesse, d'où l'on voit que la Force agissante dans ces sortes d'exemples n'a point de rapport sixe avec le quarré de sa vîtesse totale, au lieu qu'elle est constamment comme cette vîtesse.

Ce n'est donc qu'à la Décomposition du Mouvement, & non pas à aucune qualité des Forces agissantes qu'il faut attribuer la différence des effets que produit un corps en Mouvement lorsqu'il suit successivement les directions des Forces qui composent son Mouvement; les Forces composantes prises ensemble sont toujours plus grandes que la composée; par exemple les vîtesses CP, PL prises ensemble sont plus grandes que la vîtesse CL qu'elles composent, c'est pourquoi si le corps LL après avoir suivi la direction LL rencontre un

obstacle qui lui faisant perdre le Mouvement selon CP, l'oblige de se mouvoir selon L M qui est dans la direction PL, la vîtesse qu'il aura selon cette direction sera plus grande que celle qu'il auroit eûë après le choc s'il avoit suivi la direction CL, ce qu'il auroit pu faire si le ressort L avoit été perpendiculaire sur CL, & ne lui avoit ôté sur sa direction qu'une vîtesse égale à CP. Donc en suivant la direction L M il aura plus de Force que s'il suivoit toujours la direction CL. Et il est visible qu'en decomposant plusieurs fois son Mouvement, on augmentera sa Force, & on le rendra capable de plus grands effets. Mais tout cela ne dit rien en faveur des Forces Vives, & quoiqu'on veuille établir là-dessus, jamais on ne prouvera que ces Forces soient comme les quarrés de leurs vîtesses.

Pour mieux faire voir la fausseté de la prétention de M. Bernoulli, je n'ai qu'à montrer que s'il y a ici quatre degrés de Force agissante, il y a aussi quatre Forces mortes qui tendent chacune selon sa direction à donner 1 de vîtesse, & que par consequent les Forces agissantes sont ici dans la même raison que les Forces mortes. Or voici comme je le prouve : la vîtesse CL est composée de CP, PL; la vîtesse PL ou LM est composée de LQ, QM, & la vîtesse Q M ou MN est composée de MR ou RN ou NO; done la vîtesse CL est composée des quatre CP, LQ, MR, RN qui font égales entr'elles. Menant donc par le point & la droite CZ égale & parallele à LQ, la droite CX égale & parallele à MR, & la droite CT égale & parallele à NO, la Force CL sera composée des quatre Forces mortes CP, CZ, ĈX, CT, qui toutes tendront à donner au corps & selon leurs directions un degré de vîtesse; c'est pourquoi fi le corps C choque successivement selon ces 4 directions, il y aura 4 degrés de Force agissante correspondans aux 4 Forces mortes, & si le corps C suit toujours la direction CL, il n'y aura que deux degrés de Force

agissante correspondans à une Force morte qui tendroit à donner sur CL les deux degrés de vîtesse que les quatre Forces mortes tendent à donner au corps selon cette direction CL. Donc les Forces agissantes sont comme les Forces mortes, mais celles-ci sont comme les vîtesses qu'elles tendent à donner; donc les Forces agiffantes sont aussi comme leurs vîtesses, & non pas comme leurs quarrés. Et si elles sont comme le quarré de la vîtesse qui suivroit toujours la direction CL, c'est que les Forces mortes qui composent cette vîtesse sont aussi comme le quarré de la vîtesse de cette direction.

Je pourrois rapporter ici quelques autres prétendues Demonstrations que les Partisans de M. de Leibnits apportent pour soutenir son sentiment, mais comme les resutations que j'en ferois rouleroient à peu près sur les mêmes principes, je me contenterai de dire que les Autheurs qui prennent ce parti se trompent en négligeant la différence des temps, ou en préten-

dant mesurer les Forces par les produits des masses par les espaces, ou enfin dans le Mouvement composé en prenant une partie des vîtesses

pour les vîtesses totales.

J'achevois de répondre à la derniere Preuve de M. Bernoulli lorsque j'appris que M. de Mairan avoit traité des Forces Vives dans sa sçavante Dissertation imprimée en 1728. dans les Memoires de l'Academie Royale. Le mérite & la réputation de cet illustre Academicien, joint au désir que j'avois de profiter de ses lumieres, me porterent à m'addresser directement à lui. Il me reçut avec sa politesse ordinaire, & loin d'être piqué que j'eusse écrit sur un sujet qu'il avoit si bien discuté, comme il arrive à quelques Scavans hérissés & jaloux, qui s'imaginent qu'on leur fait tort quand on écrit après eux, il m'exhorta lui-même à continuer mon travail. Mais sa modestie ne lui permettoit pas de voir que sa Dissertation dont il me faisoit part, alloit bientôt me faire tomber la plume des mains. En

DES FORCES VIVES. 63 effet à la premiere lecture que j'en fis j'y trouvai des preuves si solides & si convaincantes contre le sentiment des Forces Vives, que je crus qu'il étoit inutile de revenir sur une question qui avoit été si clairement résolue. Ce ne fut même qu'en faveur des personnes qui n'ont point les Memoires de l'Academie que je laissai subsister dans ma Méchanique générale ce que j'avois déja écrit. Je serois toujours resté dans le même sentiment si les Institutions de Physique n'avoient été mises au jour. L'érudition & le sçavoir qui paroît dans cet Ouvrage méritent bien qu'on marque le cas qu'on en fait en répondant à ce qui s'y trouve d'opposé à notre façon de penser. Ce n'est pas que j'aye dessein d'examiner tout ce qui y est rapporté en faveur des Forces Vives, la plûpart des preuves étant les mêmes que celles de M. de Leibnits & Bernoulli que j'ai refutées ci-dessus, je ne pourrois les discuter de nouveau sans tomber dans des redites dont je m'assure que tout Lecteur raisonnable voudra bien me dispenser. Mais il n'en est pas de même à l'égard d'un article des Institutions de Physique, où la Dissertation de M. de Mairan est attaquée, & si je ne dois pas avoir la témerité de croire que je puisse donner quelque degré de clartéaux Ecrits de ce célebre Géometre, du moins je dois aimer assez la vérité pour faire voir à mes Lecteurs qu'on tâchera toujours vainement de l'obscurcir dans un Ouvrage où elle a été mise dans tout son jour.

M. de Leibnits, Inventeur des For-

ces Vives, semble n'avoir appuyé son sentiment que sur la premiere preuve que nous avons resutée cidessus. Que deux corps A, B commençant à tomber des points, A&B, parcourent l'un l'espace AC dans deux secondes, & l'autre l'espace BD dans une seconde; les espaces AC, BD seront entr'eux comme les quarrés 4. 1 des temps 2, 1, & les vîtesses acquises à la fin de ces espaces ne seront que comme les temps mêmes, ou comme 2. 1; cependant

si

Fig. 1.

si l'on conçoit que ces corps étant parvenus en C & D soient repoussés en haut avec leur vîtesse acquise, le corps A remontera en A dans un temps égal à celui qu'il a employé à descendre de A en C, & le corps B remontera en B dans un temps égal à celui qu'il a employé à parvenir de B en D. Tout le monde convient de ceci; or, disoit M. de Leibnits, les espaces que deux Forces font parcourir à deux corps, sont la mesure la plus naturelle qu'on puisse assigner à leurs quantités, & ces espaces sont ici comme les quarrés des vîtesses acquises à la fin des temps ; donc les Forces qui font remonter les corps A, B sont comme les quarrés de leurs vîtesses. Mais ces Forces sont des Forces Vives, car elles sont acquises par un Mouvement actuel, & dans des temps finis & déterminés; donc les Forces Vives sont entr'elles comme les quarres des vîtesses, en supposant les masses égales comme nous faisons ici, ou comme les produits des masses par les quarres des vîtesses si les masses sont inégales.

Si cette preuve de M. de Leibnits pouvoit rester sans replique, elle suffiroit pour donner gain de cause aux Partisans des Forces Vives; mais au contraire si on parvient à démontrer sa fausseté, toutes les autres qu'on nous objecte doivent nécessairement tomber d'elles - mêmes, non-feulement par le rapport qui se trouve entre les expériences sur lesquelles on les fonde, & celle que nous venons de rapporter, mais encore parce qu'on ne pourroit nous dire pourquoi ces Forces se trouveroient ici en défaut, tandis qu'on voudroit les faire subsister dans tous les autres cas. C'est donc à ce point principal d'où depend la décision du différent que M. de Mairan s'est attaché avec le plus de soin. D'abord il nous fait voir que les espaces que deux différentes Forces font parcourir à des corps égaux ne sçauroient être la mesure des quantités de ces Forces que dans la supposition de l'égalité des temps; or il est visible que les temps sont ici diffé-

rens, puisqu'ils sont comme 2, 1; donc les espaces AC, BD ne sont pas la mesure des Forces qui font remonter les corps en A & B. Cette réponse a toute la solidité qu'on peut demander; en fait de Mouvement si l'on n'a égard à tout ce qui est renfermé dans son idée, je veux dire, à la masse, à l'espace, & au temps, on se mettra toujours en danger de. tomber dans l'erreur; & dans les cas particuliers où l'on ne se sera point trompé, il arrivera par hazard que les choses qu'on aura négligées seront égales, ce qui vérifiera la conclusion qu'on aura tirée, sans justifier le raisonnement. Et qu'on ne dise point qu'il y a une distinction à faire entre les Forces uniformes & les Forces retardées; je sçais que celles-ci rencontrent à chaque pas des obstacles qui les affoiblissant peu à peu les font enfin perir, & qu'au contraire celles-là ne rencontrant point d'obstacles, conservent toujours une entiere vigueur; mais ces obstacles ne changent point la valeur intrinseque des

Fi

Forces. Il sera toujours vrai de dire qu'une Force comme deux, est une Force comme deux, soit qu'elle soit détruite par une cause étrangere, ou qu'elle ne le soit pas. Ce qui aura été détruit ne sera jamais que deux; de même qu'en ôtant la cause qui détruit, on ne retrouvera que deux.

Il paroît donc que M. de Mairan auroit pu s'en tenir à la réponse que nous venons de rapporter; mais comme on se seroit peut-être imaginé qu'en négligeant la différence des temps, il devoit du moins admettre que les Forces agissantes sont dans la raison des quarres de leurs vîtesses ; il pousse la chose plus loin, & recherchant la véritable cause des effets qui ont occasionne la question, il nous fait voir que malgré la diversité des temps les Forces agissantes ne sont que comme leurs vîtesses, & non pas comme leurs quarres. Ce ne sont point, dit-il, les espaces parcourus par le Mobite dans le Mouvement retardé qui donnent l'estimation & la mesure de la Force Motrice, mais les espaces non parcourus, &

qui l'auroient du être par un Mouvement uniforme dans chaque instant. Ces espaces non parcourus sont en raison des simples vitesses, & partant les espaces qui repondent à une Force Motrice retardée, ou décroifsante en tant qu'elle se consume dans son action, sont toujours proportionnels à cette Force, & à la vitesse du Mobile, tant dans les Mouvemens retardés, que dans le Mouvement uniforme. Cette assertion qui paroît un espece de paradoxe, comme M. de Mairan l'avoue luimême, se trouve démontrée dans toute la rigueur Géometrique dans sa Dissertation, & l'on peut dire que c'estici le plus rude coup que les Forces Vives ayent jamais effuyé. L'Autheur des Institutions de Physique a l'esprit trop pénétrant pour ne l'avoir pas senti. Quoique l'Ouvrage de M. de Mairan contienne grand nombre d'autres preuves, qui toutes tendent à la destruction des Forces Vives, il ne s'est attaché qu'à celleci, convaincu, peut-être, que si l'on pouvoit une fois la réduire au néant, toutes les autres seroient faciles à dissiper. A son avis, M. de Mairan n'a rien oublié de tout ce qu'on peut dire en faveur d'une mauvaise cause; mais son raisonnement est toujours vicieux dans le fonds, & plus il est séduisant, plus il se croit obligé de faire sentir aux Lecteurs que la doctrine des Forces Vives n'en peut souffrir aucune atteinte. Je rapporterai bientôt & la Démonstration de M. de Mairan, & les raisons que lui oppose l'Autheur des Institutions de Physique. Mais auparavant je suis bien aise de rappeller ce qui regarde la nature & les proprietés des Mouvemens accélerés & retardés, & d'en tirer quelques conséquences qui mettront le Lecteur en état de juger plus facilement du parti que l'on doit prendre dans cette question.

Fig. 11.

Soit le corps A qui commence à tomber du point A, & qui se meut pendant un temps représenté par la ligne AF que je suppose divisé en quatre petits temps égaux, sinis & déterminés AC, CD, DE, EF; supposons aussi que l'espace parcou-

ru pendant le premier temps AC soit représenté par le triangle ACH. Il est sûr que si à la fin du temps AC la Pesanteur cessoit d'agir sur le corps A, & que ce corps ne se mût que par la vîtesse acquise à la fin de ce temps, l'espace C H M D qu'il parcourroit pendant le second temps CD seroit double de l'espace ACH parcouru pendant le premier temps; personne ne disconvient de ceci, & en effet il est clair qu'une vîtesse acquise & uniforme doit faire parcourir un espace double de celui qui a été parcouru avec une vîtesse qui s'est augmentée par des accroissemens insensibles & égaux en supposant l'égalité des temps de part & d'autre. Or tandis que la vîtesse acquise à la fin du temps AC feroit parcourir au corps A l'espace CHD M pendant le temps CD, la Pesanteur de son côté si elle agissoit toute seule lui feroit parcourir dans le même temps ED l'espace HMN égal à l'espace ACH qu'elle auroit fait parcourir dans le premier instant; car la Pesan-

1.397

teur agissant toujours de la même maniere sur le corps, les accroissemens de vîtesse qu'elle donne dans des temps égaux sont égaux; laissant donc agir la vîtesse acquise à la sin du temps AC, & la Pesanteur, l'espace parcouru pendant le temps CD sera CHND, & cet espace sera composé de deux parties, dont l'une CHMD seroit parcourue avec une vîtesse uniforme si elle agissoit seule, & l'autre HNM sera parcourue avec une vîtesse accélerée. Il est aisé de voir que si la vîtesse acquise pendant le temps CD agissoit seule sur le corps pendant le temps DE, l'espace parcouru MNZ X seroit double de HNM, & que laissant agir cette vîtesse conjointement avec la Pesanteur & avec la vîtesse acquise à la fin du temps AC, l'espace parcouru DNOE sera composé de trois parties, dont les doux DMXE, MNZX seroient parcourues avec des vîtesses uniformes & égales si elles agissoient seules, & la troisième NOZ sera parcourue avec une vîtesse accélerée;

rée; & continuant le même raisonnement on trouvera que les espaces parcourus, à l'exception du premier, sont tous parcourus par un Mouvement dont une partie seroit uniforme, & l'autre accélerée; c'est-à-dire, le Mouvement du premier espace seroit accéleré; celui du second auroit une partie uniforme, & l'autre accélerée; celui du troisiéme en auroit deux uniformes, & l'autre accélerée; & ainsi de suite.

Et il faut observer que quoique je dise que chacun des espaces est parcouru avec des vîtesses, dont les unes seroient uniformes si elles agissoient seules, & dont la derniere est accélerée; je ne veux pas dire pour cela qu'une partie de ces espaces soit parcourue uniformément, & l'autre d'une maniere accélerée, car les vîtesses uniformes & accélerées agissant ensemble ne forment qu'une seule vîtesse accélerée dans chaque espace.

Puisque la vîtesse acquise à la fin du temps AC feroit parcourir l'espace CHMD dans le temps CD, que

celle-ci jointe à la vîtesse que la Pesanteur auroit ajoutée à la fin du tems CD, c'est-à-dire, toute la vîtesse acquise à la fin des deux temps AC, CD feroit parcourir pendant le temps DE l'espace DNZE, & ainsi de suite; il s'ensuit que les vîtesses acquises à la fin des temps AC, AD, AE, AF sont comme les espaces CHDM, DNZE, EOKF, FPIL; mais ces espaces ayant les hauteurs égales, sont comme leurs dimensions inégales CH, DN, EO, FP, & à cause des triangles semblables ACH, ADN, &c. ces dimensions CH, DN, &c. font comme les temps AC, AD, &c. donc les vîtesses acquises à la fin des temps AC, AD, &c. sont comme les temps. Mais à cause des mêmes triangles semblables les espaces ACH, ADN parcourus à la fin des temps AC, AD, &c. sont comme les quarrés de ces temps; donc les espaces parcourus à la fin des temps AC, AD, &c. font comme les quarrés des temps, tandis que les vîtesses ne sont que comme les temps.

Les Forces aequises à la fin des temps AC, AD, &c. sont comme les vitesses acquises à la fin de ces mêmes temps; car les vîtesses acquises sont comme les espaces CHDM, DNZE, EOKF, &c. qu'elles feroient parcourir dans des temps égaux CD, DE, EF, &c. & les espaces parcourus dans des temps égaux sont la mesure la plus naturelle des quantités des Forces qui font parcourir ces espaces, ce que les Partisans des Forces Vives ne peuvent nier, puisqu'ils l'admettent même lorsque les temps ne sont pas égaux; donc les Forces acquises à la fin des temps AC, AD, &c. sont comme les vîtesses acquises à la fin de ces mêmes temps.

De ce que nous venons de prouver, il suit nécessairement qu'il n'y a point de dissérence entre les vîtesses acquises & les Forces acquises à la sin des mêmes temps; or les Partisans des Forces Vives conviennent que les vîtesses acquises sont comme les temps AC, AD; donc ils doivent convenir aussi que les Forces acquises sont

Gij

quises à la fin des temps AC, AD, &c. sont des Forces agissantes, puisqu'elles sont acquises par un Mouvement actuel & après un temps déterminé; donc les Forces agissantes sont comme les temps, ou comme les vîtesses, & non pas comme les quarrés.

Je vois bien qu'on me dira que les Forces dont je parle, sont des Forces uniformes, au lieu que M. de Leibnits parloit de Forces retardées; mais je redirai aussi que les Forces uniformes, & les retardées n'ont rien en elles-mêmes qui puisse les distinguer, & que toute la différence qu'on y trouve ne venant que des obstacles que les unes rencontrent, tandis que les autres n'en rencontrent point, tout ce qu'il en arrive c'est que cellesci se trouvent affoiblies peu à peu, & perissent même totalement, tandis que celles-là sont toujours dans la même vigueur. Pour s'en convaincre pleinement on n'a qu'à supposer que deux corps d'égale masse soient

poussés avec des vîtesses égales, mais que l'un rencontre sur sa route d'autres corps qui par leur choc détruisent peu à peu son Mouvement, & que l'autre n'en rencontre point, celui qui aura été choqué se trouvera en repos, tandis que l'autre continuera à se mouvoir, & parcourra par conséquent un espace plus grand; dira-t'on pour cela que ces deux corps n'ont pas été poussés avec des Forces égales? C'est ce que je ne crois pas qu'aucun Géometre ou Physicien ose jamais avancer, & ce qui me fait croire aussi qu'on ne soutiendra jamais qu'une Force qu'on transforme d'unisorme en retardée, ou de retardée en uniforme puisse être différente d'elle-même; mais allons plus avant.

Supposons qu'un autre corps B commençant à tomber du point B se meuve pendant les temps Bc, cd égaux chacun à chacun aux temps AC, CD, l'espace Bch parcouru par le corps B pendant le temps Bc sera égal à l'espace ACH parcouru par le Gij

Fig. 134

corps A pendant le temps AC-Be; & l'espace Bdn que B parcourra pendant le temps B d sera égal à l'espace que A parcourra pendant le temps AD; & comme les vîtesses ou les Forces acquises par le corps B à la fin des temps Bc, Bd seront entr'elles comme les droites ch, dn égales chacune à chacune aux droites CH, DN à cause de la similitude des triangles Bch, ACH, Bdn, ADN, & des hauteurs égales Bc, AC, Bd, AD; il s'ensuit que la vîtesse ou Force acquise du corps Bà la fin du temps Bd sera à la vîtesse ou Force acquise du corps A à la fin du temps AF, comme dn està FP, ou comme 2 à 4, ou comme 1 à 2. Maintenant supposons que les deux corps A, B ayant parcouru les espaces AFP, Bdn à la fin des temps AF, Bdsoient repoussés en enhaut avec leurs vîtesses acquises à la fin de ces temps; il est clair que si la Pesanteur cessoit d'agir sur ces corps, le corps A parcourroit l'espace ARPF double de l'espace APF dans un temps égal à celui qu'il a

employé à parcourir APF; car sa vîtesse ou Force acquise à la fin du temps AF lui feroit parcourir pendant le temps EF l'espace FPQE qui est le quart du rectangle FPRA; & comme cette vîtesse seroit uniforme, puisque nous supposons qu'elle ne trouveroit point d'obstacles, il s'ensuit qu'elle feroit parcourir au corps A le rectangle FPRA quadruple du rectangle FPQE dans le temps F A quadruple de F E. Par la même raison le corps B parcoureroit l'espace dnu B double de l'espace B dn dans un temps égal à celui qu'il a employé à parcourir Bdn, & ces deux espaces FPRN, dnuB seroient entr'eux comme 4 à 1 à cause que les bases FP, dn, & les hauteurs AF, Bd sont entr'elles comme 2 à 1. Ainsi les espaces parcourus seroient en raison doublée des vîtesses acquises, ou des vîtesses qui obligeroient les corps A, B à remonter.

Que si nous laissons agir la Pesanteur sur les deux corps A, B pendant qu'ils remonteront, il arrivera que

Giiij

pendant le temps EF la Pesanteur empêchera le corps A de parcourir l'espace OQP, car la Pesanteur agissant uniformément sur le corps, soit qu'il descende ou qu'il monte, elle doit l'empêcher en montant pendant un temps, de parcourir un espace OPQ égal à l'espace OKP qu'elle lui feroit parcourir dans le même temps s'il descendoit. Ainsi la vîtesse qu'elle fera perdre au corps en montant pendant le temps EF étant égale à celle qu'elle lui auroit fait acquerir en descendant pendant le même temps, laquelle vîtesse acquise lui feroit parcourir dans un temps semblable un espace semblable & égal à l'espace KOQP; il ne doit plus rester au corps A à la fin de ce temps qu'une vîtesse, laquelle ne lui feroit parcourir pendant le temps ED que l'espace EOTD si elle ne rencontroit point d'obstacles; mais comme la Pesanteur s'oppose toujours à son passage, le corps A perdra pendant ce temps la partie de cette vîtesse qui lui auroit fait parcourir un espace sembla-

DES FORCES VIVES. ST ble & égal à ZOTN, & continuant ce même raisonnement on trouvera que les vîtesses perdues pendant les temps FE, ED, DC, CA font représentées par les espaces KPOO, ZOTN, MNYH, CHAG, lesquels pris ensemble sont égaux à l'espace FPQE que le corps auroit parcouru dans le premier temps EF, & qui représente la vîtesse acquise avec laquelle le corps remontoit. Par la même raison le corps B en remontant aura perdu des vîtesses représentées par les espaces mnyh, chg B, qui pris ensemble sont égaux à l'espace dnyc qui représente la vîtesse acquise avec laquelle il remontoit. Or les espaces réellement parcourus par les corps A, B en remontant étant les triangles AFP, Bdn qui sont moitié des rectangles AFPR, Bdnu qu'ils auroient parcourus s'ils n'avoient point trouvés de résistance; il est évident que ces espaces sont encore entr'eux comme les quarres des vîtesses qui font remonter les corps,

d'où il semble d'abord qu'il faut faire

une distinction entre les vîtesses les Forces des corps, à cause que les vîtesses étant comme 2 à 1, les espaces que l'on confond mal à propos avec les Forces dans le cas présent

font comme 4 à 1.

Pour lever cette difficulté on repond d'abord que les espaces ne sont ici comme 4 à 1 que parce que la premiere Force agit dans un temps double de celui qui est employé par la seconde Force; & en effet si on ne laisse agir la Force uniforme du corps A que pendant le temps FD égal au temps dB de la Force uniforme du corps B, on trouvera aisément que le corps A parcourra un espace qui ne sera à l'espace parcouru par B que comme 2 à 1, ou comme la vîtesse acquise de A à la vîtesse acquise de B; mais comme on pourroit prétendre que la diversité des temps en augmentant l'espace parcouru par A augmente aussi la Force des corps, nous allons montrer que cette Force est la même, soit qu'elle agisse pendant les deux temps FE, ED, ou qu'elle agisse pendant les quatre FE, ED, DC, CA.

Les effets étant toujours proportionnels à leurs causes on ne peut mieux juger de la quantité d'une Force qui se détruit en agissant que par les obstacles qui causent sa destruction. Or les obstacles qui détruisent la Force de A sont les impressions de la Pesanteur, lesquelles font perir au premier instant F E la vîtesse qui feroit parcourir un espace égal à KPQO; au second la vîtesse qui feroit parcourir un espace égal à ZOTN; au troisième celle qui feroit parcourir un espace égal à MNYH; & au quatriéme celle qui feroit parcourir un espace égal à CHGA; donc ces impressions ou obstacles sont comme les efpaces KPQO, ZOTN, MNYH, CHGA. Par la même raison les obstacles qui font perir & consumer la Force de B font comme mnyh, chg B. Mais les quatre espaces KPQO, ZOTN, MNYH, CHGA font aux espaces mnyh, chg B comme 4 à 2, ou comme 2 à 1; donc les obs& de B sont comme 2 à 1, & par conséquent les Forces sont comme 2

à 1, ou comme leurs vîtesses.

On voit par là que la seule consideration des Mouvemens accélerés & retardés nous découvre, 1°. que la vîtesse d'un corps multipliée par la masse n'est point dissérente de sa Force, soit que le Mouvement soit uniforme, ou qu'il soit accéleré, ou retardé; 2°. que la Foice n'augmente point par la plus grande durée du Mouvement; 3°. enfin que M. de Mairan a eu raison de dire que ce sont les espaces non parcourus, & qui l'auroient dû être par un Mouvement uniforme, qui donnent l'estimation & la mesure de la Force Motrice dans le Mouvement retardé; les espaces non parcourus par le corps A, c'est-à-dire, les espaces que la Pesanteur a empêché de parcourir, sont au premier instant l'espace PQO, au second l'espace OTN, au troisiéme l'espace NYH, & au quatriéme l'espace HGA; de même les espaces

non parcourus par le corps B sont au premier instant l'espace nyh, & au Tecond l'espace $hg \tilde{B}$, mais ces espaces non parcourus de part & d'autre étant comme 4 à 2, sont en même raison que les obstacles qui ont détruit les Forces; donc puisque les Forces sont comme les obstacles qui les détruisent, elles sont aussi comme les espaces non parcourus. Mais il est temps de faire voir comment M. de Mairan démontre lui-même la proposition que nous avons rapportée ci-dessus; c'est à la page 29. de la premiere édition de sa Dissertation, ou à la page 67. de la seconde édition qu'il s'explique ainsi *.

Concevons deux mobiles égaux A & B qui remontent sur les lignes A D de quatre toises, B D de deux toises; l'un, sçavoir A avec deux degrés de vîtesse, & l'autre B avec un degré. Si rien ne s'opposoit à la Fig. 2.

^{*} La premiere édition est in-quarto, & se trouve à la tête des Memoires de l'Academie de l'année 1728. & la seconde qui vient de se faire est in-douze, & se vend à Paris chez Jombert, Libraire, ruë S. Jacques.

Force Motrice du corps B, c'est-à-dire, si le Mouvement étoit uniforme, B parcourroit au premier temps les deux toises B d sans rien perdre de cette Force ni du degré de vitesse dont elle résulte. Mais parce que par hypothese les impulsions contraires de la Pesanteur qui lui sont continuellement appliquées pendant ce temps achevent de consumer sa Force & sa vitesse, & l'arrêtent enfin lorsqu'il est parvenu à la fin b de la premiere toise, le mobile B ne parcourra qu'une toise dans son Mouvement retardé; & je dis de même du mobile A, il auroit parcouru dans le premier instant les quatre toises AD, mais les impulsions contraires de la Pesanteur l'ont fait, pour ainsi dire, reculer d'une toise DC pendant ce temps; de sorte qu'il n'en a parcouru réellement que trois, & ces impulsions contraires ont consumé ou détruit en lui un degré de Force & un degré de vîtesse, comme ils ont fait dans le corps B pendant un temps semblable. Mais parce que le corps A avoit deux degrés de Force & deux degrés de vîtese, il lui en reste encore 1, & il se trouve par là en C, & à la fin du premier temps dans le cas où se trouvoit le corps B au com-

mencement de ce premier temps. Il a donc tout ce qu'il faut pour parcourir encore deux toises C E en un second temps semblable au premier si aucune impulsion contraire ne s'y oppose. Mais les impulsions contraires de la Pesanteur vont s'y opposer de la même façon qu'elles se sont opposées au Mouvement du corps B; donc le corps A ne parcourra pendant ce second temps que la toise CD, ayant, pour ainsi dire, reculé de l'autre toise ED en vertu du retardement, ou des impulsions contraires à sa Force Motrice, après quoi il s'arrêtera en D, comme le corps B en b; de sorte qu'il n'aura parcouru en tout dans les deux temps de son Mouvement que quatre toises. Ce sont ces espaces bd, CD dans le premier instant, & DE dans le second, & ainsi de suite que j'appelle non parcourus. Ils sont non parcourus relativement à la Force Motrice des corps A, B, & à leur direction donnée de B vers d, & de A vers E, à laquelle seule on fait attention; quoiqu'en un sens ils soient très-réellement parcourus en valeur, en direction contraire, & par l'effet d'une autre Force Motrice opposée à la premiere, qui s'y mêle, & qui la modifie continuellement, comme feroit le

Mouvement contraire d'un plan sur lequel

le mobile seroit porté.

Et à la page 33. de la premiere édition, & 75. de la seconde, M. de Mairan continuë ainsi: Les espaces non parcourus à chaque instant représentent la Force perduë & consumée à cet instant, ou ce qui revient au même, l'esfort de la puissance contraire qui la détruit, ou qui la consume en s'exerçant contre elle; mais la somme de toutes les Forces perduës, ou de tous les esforts contraires est égale à la Force totale du mobile. Donc, & c.

Les espaces Bb, AC parcourus par le mobile dans le premier instant sont l'effet de la Force constante & conservée, & non de la Force retardée ou perduë; ainsi ils ne doivent point mesurer la perte qui s'en est faite dans le temps employé à les parcourir. Cette perte, dis-je, s'est faite en les parcourant, & non à les parcourir: elle doit être repanduë sur ces espaces, & sur le temps employé à les parcourir; mais elle n'a d'effet réel, & n'apporte du changement à la Force Motrice totale, & ne la fait de-croître que proportionnellement à l'espace non parcouru, ou à la valeur de l'espace non parcouru, ou à la valeur de l'espace non parcouru, ou à la valeur de l'espace non

parcouru repandue ou retranchée continuellement sur les portions correspondantes d'espace parcouru. L'espace parcouru n'exprime que la repetition de la Force totale ou de la partie qui en est conservée; espace qui seroit infini si elle étoit toujours conservée, quelque sinie qu'elle pût être. C'est donc l'espace non parcouru, Bd, CD, DE qui mesure sa partie perdue ou consumée, celletà même qui fait le complement de la totale, avec celle qui s'est conservée à chaque instant, & qui se seroit conservée de même si le Mouvement eût été uniforme, & s'il eût fait parcourir au mobile l'espace qu'il ne parcourt pas faute d'uniformité.

Il est clair que les espaces bd, CD, DE qui ne sont que l'unité repetée à chaque instant & à chaque degré de vîtesse perdu, sont égaux en nombre aux instans & aux degrés de vîtesse, & par conséquent que leur somme est égale ou proportionnelle à la simple vîtesse initiale du Mouvement retardé; mais leur somme est égale à la Force du mobile (ce qui a été demontré ci-dessus); donc la Force est proportionnelle à la simple vîtesse, soit qu'on la considere dans un instant particulier de

son action, soit qu'on la considere dans la somme des instans de sa durée, & de son action totale.

Après une Demonstration aussi nette & Géometrique que celle-ci, on avoit lieu d'esperer que les Partisans de l'opinion contraire se rendroient enfin à une vérité qui leur étoit si clairement expliquée. Mais les noms de Messieurs de Leibnits & Bernoulli sont si célebres qu'il semble qu'on ait tort d'opposer des Demonstrations à leur autorité. Voici de quelle maniere l'Autheur des Inftitutions de Physique attaque ce qui vient d'être rapporté. Pour sentir, ditil, page 780. le vice de ce raisonnement, il suffit de considerer l'action de la Pesanteur comme une suite infinie de ressorts égaux qui communiquent leurs Forces en descendant & que le corps referme en remontant, car alors on verra que les pertes d'un corps que remonte sont comme le nombre des ressorts ; c'est-à-dire comme les espaces parcourus, & non pas comme les espaces non parcourus.

La comparaison que l'on fait des impressions de la Pesanteur avec les

impressions d'une suite de ressorts égaux à quelque chose de brillant qui ébloüit d'abord; mais quand on examine la chose de près on y trouve un défaut de parité si sensible qu'il paroît surprenant que M. Bernoulli ait pu s'y laisser prendre le premier. Lorsqu'un corps se meut en conséquence des impressions toujours égales de la Pesanteur, les espaces parcourus d'une impression à l'autre vont en augmentant dans la raison des nombres impairs 1. 3. 5. 7. &c. & les temps sont égaux ; d'où il suit que si l'on divise en espaces égaux l'espace total qu'un corps doit parcourir pendant un temps déterminé, les impressions de la Pesanteur d'un espace à l'autre iront en diminuant, & les temps employés à parcourir ces espaces égaux diminueront aussi à mesure qu'ils s'éloigneront de l'origine du Mouvement; cela est incontestable dans le Système de Galilée que les Deffenseurs des Forces Vives reçoivent de même que nous. Si l'on veut donc établir une comparaison Hij

juste entre les impressions de la Pesanteur & les impressions d'une suite de ressorts égaux, il faut ou qu'on dise que les espaces parcourus en conséquence des impressions successives des ressorts sont comme les nombres 1. 3. 5. 7. &c. & que les temps employés à les parcourir sont égaux, ou qu'on veuille au contraire que ces espaces soient tous égaux, & que les temps aillent en diminuant de même que les impressions. Mais on ne peut vouloir que les espaces parcourus d'une impression à l'autre augmentent dans la progression des nombres. impairs, car M. Bernoulli a demontré lui-même, comme on a vu ci-dessus, que les espaces parcourus par la boule P en conséquence des impressions des trois ressorts BN, sont aux espaces parcourus par la boule L en conséquence des impressions des 12 resforts AM, comme 3 à 12, c'està-dire, comme les nombres des ressorts ou des impressions faites sur P, est au nombre des ressorts ou des impressions faites sur L; & cela ne

sçauroit être si ces espaces alloient en augmentant, puisqu'en ce cas les espaces parcourus par P seroient aux espaces parcourus par L, comme 9 à 144, c'est-à-dire, comme les quarrés des nombres 3 & 12 des impressions, à cause que dans toute progression des nombres impairs 1. 3. 5. 7. &c. la somme de la progression est toujours égale au quarré du nombre qui marque la multitude des termes, & que les nombres qui marquent ici les multitudes des espaces parcourus par P & par L, sont les nombres 3 & 12 des impressions ou des ressorts. Donc il faut nécessairement qu'on dise que les espaces parcourus d'une impression à l'autre sont des espaces égaux entr'eux, & que les temps employés à les parcourir vont en diminuant, de même que les impressions; mais si les impressions diminuent, il est visible que leur somme, c'est-à-dire les Forces que les corps reçoivent, sont moindres que la somme des Forces égales. des ressorts; donc on a tort de soutenir que les Forces des corps mûs par des ressorts soient comme ces ressorts, ni que ces corps en resermant les ressorts fassent des pertes qui seur soient proportionnelles, puisque les impressions contraires qui seroient la cause de ces pertes ne seroient pas

dans la même proportion.

Quel sera donc le rapport des impressions des ressorts : Le voici. De même que dans le Mouvement des corps qui tombent, les impressions de la Pesanteur sont égales & les temps aussi lorsque les espaces parcourus d'une impression à l'autre sont comme les nombres 1. 3. 5. 7. &c. de même aussi dans le Mouvement des corps poussés par une suite infinie de ressorts, les impressions seront égales & les temps aussi quand les espaces parcourus seront dans la même progression. Mais dans le Mouvement des corps qui tombent les sommes des impressions sont comme les fommes des temps égaux à la fin d'un temps total, ou comme la vîtesse acquise à la fin de ce temps, ou enfin

comme la racine de l'espace total parcouru; donc dans le Mouvement des corps presses par des ressorts les sommes des impressions à la fin d'un temps total sont aussi comme la vîtesse acquise à la fin de ce temps, ou comme la racine de l'espace total.

(11)。故南

Et il faut observer en passant que la fomme des impressions n'étant que comme la racine de l'espace total, & les resforts étant au contraire comme cet espace, ou comme la somme des espaces égaux qui le composent, & dont chacun est égal à la place qu'occupe le debandement d'un ressort; il s'ensuit nécessairement que s'il a fallu pour une premiere impression l'espace du debandement d'un ressort, il faudra pour une seconde impression égale à la premiere, l'espace du debandement de trois ressorts, pour une troisième, l'espace du debandement de cinq, & ainsi de fuite dans la progression des nombres impairs.

Après avoir montré que les pertes d'un corps qui remonte ne sont pas comme la somme des ressorts, mais simplement comme la racine de cette somme, il saut encore montrer que ces pertes sont comme les espaces non parcourus, & non pas comme les espaces parcourus, ainsi que l'Autheur des Institutions de Physique le prétend.

Big, tt.

Supposons donc que les corps A, B étant parvenus en F & en d remontent avec leurs vîtesses acquises, les ressorts qu'ils seront obligés de surmonter en des temps égaux seront les mêmes qui leur auront donnés leurs Forces en descendant; donc le corps A qui dans l'instant FE parcourroit l'espace FPQE s'il ne trouvoit point de ressort, sera obligé de perdre l'espace PQO égal à l'espace OKP que les ressorts qu'il rencontre lui auront fait parcourir en descendant, & comme ces ressorts en lui donnant l'espace OK P lorsqu'il descendoit lui auront donné une vîtesse capable de parcourir l'espace KPQO dans un instant, de même en remontant la Force de ces mêmes ressorts

DES FORCES VIVES. 97 en lui ôtant l'espace PQO lui ôtera une vîtesse qui lui feroit parcourir un espace égal à KPQO dans un instant; ainsi le corps A ne pourroit plus parcourir dans l'instant ED que l'espace EOTD s'il ne se trouvoit point d'obstacles, mais comme il rencontre encore des ressorts qu'il faut surmonter, il perd l'espace OTN & une vîtesse capable de faire parcourir un espace double de OTN dans un instant, & continuant à raisonner de la même maniere on trouvera que dans les deux autres instans le corps A aura perdu deux espaces NTH, AGH égaux aux deux espaces précédens, & deux vîtesses égales aux précédentes. De même le corps B aura perdu en remontant deux espaces nhy, hgB, & deux vîtesses semblables & égales à celles que le corps A aura perdu. Or ces espaces ou ces vîtesses perdues consument totalement les deux Forces, & ce sont les espaces perdus qui en perissant ont fait face aux resforts, & les ont fait perir; donc les Forces perdues sont comme les espaces per-

dus ou non parcourus, & non pas comme les espaces parcourus, puilqu'il est évident que ceux-ci ne sont pas comme les espaces non parcourus. Il semble que l'Autheur des Institutions de Physique auroit dû voir que la Démonstration de M. de Mairan avoit refuté ce qu'il avance ici, avec toute la clarté qu'on pouvoit desirer.

Pour mieux faire voir que ce n'est pas par les espaces plus grands qu'une Force retardée parcourt dans un temps plus grand qu'il faut juger qu'elle est plus grande qu'une autre, M. de Mairan s'exprime ainsi dans un autre endroit de sa Dissertation, page 24. de la premiere édition, & 57. de la seconde : comme il ne s'ensuit pas de ce que le Mouvement uniforme d'un corps fini qui a une vitesse finie ne cesse jamais ou dure toujours, que la Force Motrice actuelle qui la produit soit infinie, il ne s'ensuit pas non plus à la rigueur que la Force Motrice de ce même corps dans le Mouvement retardé en soit plus grande de se qu'elle doit durer davantage. Elle n'est

réellement plus grande que parce qu'elle fait parcourir de plus grands espaces en des temps égaux, ou plutôt ces espaces ne sont plus grands en des temps égaux que parce que la Force est plus grande en vertu d'une plus grande vîtesse; & dans ce cas elle doit durer davantage ou perir plus tard, non pas à la rigueur, parce qu'elle est plus grande, car la seule raison de la masse pourroit la rendre telle, mais parce qu'en des temps égaux elle fait parcourir de plus grands espaces. C'est par la accidentellement qu'elle dure davantage ou perit plus tard. La plus longue durée sera si l'on veut, une indication d'une plus grande vîtesse, mais non pas un second principe de valeur qui doive multiplier la valeur qu'indique déja la vitesse ou les espaces parcourus appliqués au temps. Ce seroit faire un espece de double emploi très-vicieux, mesurer une Force par ses effets, & par les effets de ses effets, & toute leur sui e repandue successivement sur différens espaces.

Tout ceci est évident & se demontre de lui-même, mais les Forces Vives ne s'en accommodent point; il faut donc absolument prendre le parti d'y trouver à redire, & de le cri-

tiquer. On voit aisement, dit l'Autheur * pag. 433. des Institutions de Physique*, que dans le Mouvement uniforme supposé éternel, il n'y a nulle destruction de Force; au lieu que lorsque la Force Motrice pendant un temps double a derangé des obstacles quadruples, il y a eu une depense réelle de Force, laquelle n'a pu se faire sans un fonds de Force quadruple; & qu'ainsi ces deux cas ne peuvent se comparer. S'il pouvoit se faire que la Force Motrice pendant un temps double derangeât des obstacles quadruples, nous ne sçaurions disconvenir qu'il ne fallût un fonds de Force quadruple pour produire un pareil effet; mais si au contraire les obstacles derangés dans des temps doubles ne sont jamais que doubles de même que les espaces parcourus dans le Mouvement uniforme en différens temps sont toujours proportionnels à ces temps, je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions comparer les obstacles qui sont derangés par la Force retardée, avec les espaces que la Force uniforme fait par-

courir. Or M. de Mairan a demontré que les espaces non parcourus dans des temps doubles sont comme ces temps, & il est visible que ces espaces sont dans la même raison que les obstacles qui les ont empêchés d'être parcourus; donc il faut ou que l'Autheur des Institutions de Physique nous fasse voir le vice de sa Démonstration, ou qu'il convienne lui-même du peu de solidité de son raisonnement.

Plus on a poussé les Partisans des Forces Vives par la justesse & la solidité des raisonnemens, plus aussi ontils appellé les expériences à leur secours. Les uns, à l'imitation de M. Bernoulli, ne nous parlent que de la Force des ressorts, & les autres au contraire ne nous entretiennent que des proprietés des corps mous. Nous avons déja refuté les preuves que M. Bernoulli prétend tirer des expériences des chocs des corps élastiques; il ne me reste donc plus qu'à répondre à ce qu'on nous objecte touchant les corps mous, & c'est ce que nous

Liij

102 REFUTATION

allons faire en peu de mots.

12.9.

Si l'on prend de l'argile EFGH dont la consistance soit assez forte pour soutenir un corps qu'on poseroit sur la surface EF, & qu'après avoir élevé ce corps à différentes hauteurs AB, CB, &c. on le laisse tomber à chaque fois, on trouvera toujours que les enfoncemens du corps dans l'argile seront proportionnels aux hauteurs dont il sera tombé; c'est-àdire, si les hauteurs AB, CB sont comme 1 à 2, les enfoncemens du corps dans l'argile seront dans la même raison; or ces enfoncemens étant causés par la seule vîtesse acquise par le corps lorsqu'il est parvenu sur la furface EF, & la Pesanteur n'y contribuant rien, puisqu'on suppose que cette surface peut en arrêter l'action. Les Partisans des Forces Vives raisonnent ainsi : les enfoncemens sont les effets des Forces du corps, mais les effets sont toujours proportionnels à leurs causes; donc ces enfoncemens sont entr'eux comme les Forces acquises du corps lorsqu'il est parve-

nu en B; mais par l'expérience les enfoncemens sont comme les hauteurs AB, CB, & les hauteurs sont comme les quarrés des vîtesses acquises; donc les Forces sont aussi comme les quarrés des vîtesses acquises. A ce raisonnement spécieux, M. de Mairan répond que les enfoncemens du corps ne pouvant se faire sans deplacer à chaque instant des nouvelles parties de l'argile, le Mouvement du corps est retardé de la même façon que s'il remontoit au point d'où il est tombé; & que de même qu'il parcourroit en remontant des espaces plus grands, & pendant plus de temps à mesure qu'il seroit tombé de plus haut, & pendant un plus long temps; de même aussi il s'enfonce plus avant dans l'argile & pendant un temps plus long, lorsque la hauteur dont il est tombé se trouve plus grande. Mais comme ce sçavant Géometre, dans la vûë d'éclairer davantage l'esprit, n'a pas jugé à propos de s'en tenir à la seule raison tirée de la différence des temps, lorsqu'il s'est agi du Mouve-

I iiij

ment retardé d'un corps qui remonte, & que la conformité qui se trouve entre le Mouvement retardé du corps qui s'enfonce dans l'argile, & du corps qui remonte l'engageoient à se servir des mêmes preuves, voici de quelle maniere il applique ce qu'il a dit au sujet des corps qui remontent, non-seulement aux corps qui s'enfoncent dans des corps mous, mais encore à tous les effets du Mouvement & du choc des corps à resorts, page 30. de la premiere édition, & 71. de la seconde.

Ce que je dis des espaces non parcourus n'a pas moins lieu à l'égard de tous les autres esfets du Mouvement & du choc par rapport aux espaces non parcourus, & nous dirons de même, que ce ne sont pas les parties de matiere deplacées, ni les ressorts bandés ou applatis qui donnent l'estimation & la mesure de la Force Motrice, mais les parties de matiere non deplacées, les ressorts non bandés & non applatis, & qui l'auroient été si la Force Motrice se fût toujours soutenue, & n'eût point soussert de diminution, & c.

DES FORCES VIVES. 109.

Pour en donner un exemple soient des impulsions, des obstacles, ou des résistances quelconques infiniment repetées & placées sur le chemin A E du Mobile A; telles par exemple que les particules de matiere 1. 2. 3. 4. 5. &c. ou des lames de ressort à deplacer, à abbatre, à soulever, ou à bander. Il est évident que si le Mobile avec un degré de vîtesse & de Force peut en soulever deux en un instant par un Mouvement uniforme, c'est-à-dire, en conservant ou en reprenant toujours toute sa Force & toute sa vîtesse après avoir soulevé la premiere, & qu'au contraire il n'en puisse soulever qu'une par un Mouvement retardé, toute sa Force & toute sa vitesse s'étant consumée à soulever ou à bander la premiere, il est, dis-je, évident que le Mobile A ayant deux degrés de Force & autant de vitesse Souleveroit ou banderoit quatre de ces lames de resort dans un instant par un Mouvement uniforme. Mais il perd dans cet instant & en bandant les premiers resorts un degré de sa Force & de sa vîtese; & un degré de Force & de vîtese perdue donne par hypothese une lame de moins soulevée, ou bandée; donc il n'en bandera que trois

Fig. 104

au premier instant; sçavoir, 1.2.3.6 il s'en faudra la lame 4 & l'espace C D qu'il ne fasse ce qu'il auroit fait s'il n'eût rien perdu. Cependant comme il lui reste encore un degré de Force & de vîtesse qui lui feroient soulever deux lames 4, 5, & parcourir le chemin CDE en un second instant, si son Mouvement demeuroit uniforme, il doit continuer de se mouvoir & d'agir contre les résistances qui s'opposent à son Mouvement; mais au lieu de deux il n'en doit surmonter qu'une lame 4D, à cause que son Mouvement y est retardé, & que sa Force se trouve totalement éteinte. Ce qui fera en tout quatre portions de matiere deplacées, ou 4 ressorts bandés en vertu de deux degrés de Force résultante de deux degrés de vitesse, & de l'action totale qui a duré deux instans. J'appellerai donc portions de matiere non deplacées, ressorts non soulevés, non bandés, & en général obstacles non surmontés, tous ceux qui ne l'ont point été faute d'uniformité & de perseverance dans la Force du Mobile; sçavoir, 4.D dans le premier instant, 5 E dans le second, &c. quoiqu'ils puissent être censes surmontes par la Force contrai-

re dont les impressions redoublées peuvent

enfin arrêter entierement le Mobile.

C'est ici où l'Autheur des Institutions de Physique paroît triompher par la façon dont il attaque ce raisonnement. Dans les obstacles surmontés, dit-il page 430. Comme les deplacemens de matiere, les ressorts fermés, &c. on ne peut réduire même par voye d'hypothese ou de supposition le Mouvement retardé en uniforme, comme M. de Mairan l'avance -dans son Memoire, & quelque estime que j'aye pour ce Philosophe, je ne crains point d'avancer qu'il dit ici une chose impossible; car il est aussi impossible qu'un corps avec la Force nécessaire pour fermer 4 ressors en ferme 6, (quelque supposition que l'on fasse) qu'il est impossible que 2 6 2 fassent 6. Si l'on suppose avec M. de Mairan que le corps n'auroit consumé aucune partie de sa Force pour fermer 4 resorts dans la premieve seconde d'un Mouvement uniforme; je dis que les 4 ressorts ne seroient point fermes, ou qu'ils le seroient par quelqu'autre agent; que si on suppose au contraire qu'ayant épuisé une partie de sa Force à former les trois premiers ressorts dans la

premiere seconde, & n'ayant plus que la Force capable de lui faire fermer un ressort dans la deuxième seconde, le corps reprendroit une partie de sa Force pour en fermer deux dans la deuxième seconde par un Mouvement uniforme (car il faut faire l'une ou l'autre de ces suppositions); on suppose dans le dernier cas que le corps a renouvelle sa Force, ce qui sort entierement de la question. Ainsi il n'est point vrai que la Force totale d'un corps soit représentée par ce qu'elle eût fait si elle ne se fût point consumée, car elle ne pouvoit jamais faire un effet plus grand que celui qui l'a détruite, & elle ne contenoit en puissance que co qu'elle a deployé dans l'effet produit.

Il n'y a qu'à lire l'endroit de la Differtation de M. de Mairan que j'ai rapporté pour voir qu'on n'attaque qu'un vain phantôme bien éloigné de la réalité. De quelque matiere que l'on traite il est toujours permis de faire telle supposition que l'on voudra, possible, ou impossible, pourvu que les conséquences que l'on en tire se trouvent renfermées dans les bornes de la possibilité. Que

M. de Mairan suppose qu'un corps qui se meut d'un Mouvement uniforme, & qui rencontre des obstacles sur ses pas reprenne toute sa Force à chaque obstacle qu'il renverse, on ne sçauroit le trouver mauvais sans être de mauvaise humeur; chaque obstacle dans cette supposition sera renversé par la partie que le corps perdra de sa Force, & le Mouvement de ce corps sera cependant uniforme en vertu de la reproduction de la partie perdue qui se fera dans l'instant; ce seroit uniquement vouloir le chicanner que de dire que ces obstacles ou ressorts ne seroient point fermés, ou qu'ils le seroient par quelqu'autre agent. Mais si après cette supposition M. de Mairan concluoit qu'un corps qui consume toute sa Force à détruire quatre obstacles pourroit ne la consumer qu'après en avoir détruit six ou huit, dès-lors le vice du raisonnement seroit manifeste, & quelqu'estime que l'on ait pour ce Philosophe, on ne craindroit point d'avancer que son sentiment

seroit faux. Or M. de Mairan est trop éclairé pour donner dans des parallogismes de cette nature. Un corps qui consume sa Force à fermer quatre ressorts, n'en fermera jamais six en agissant selon les mêmes loix; cela est indubitable, & le contraire est aussi impossible qu'il est impossible que 2 & 2 fassent six. Mais il est sûr aussi que si ce corps pouvoit reprendre toute sa Force à chaque ressort qu'il ferme, il pourroit en fermer huit dans un temps égal à celui qu'il a employé à en fermer quatre lorsque sa Force se consumoit, & c'est uniquement ce que M. de Mairan a prétendu, & ce qu'il a pu prétendre conformément à la Doctrine de Galilée. Or c'est de ce raisonnement que l'on ne sçauroit éluder que ce sçavant Géometre tire la folution de la Dispute. Le corps B avec 1 de Force & i de vîtesse uniforme pourroit dans une seconde fermer deux ressorts 1, 2, s'il pouvoit reprendre sa Force après avoir renversé le premier, mais avec 1 de Force & 1 de vîtesse retardée il

ne ferme qu'un ressort dans une seconde. De même le corps A égal à B ayant deux de Force & deux de vîtesse uniforme pourroit fermer 4 ressorts dans une seconde, s'il pouvoit reprendre toute sa Force à mesure qu'il ferme chaque ressort, mais avec deux de Force & deux de vîtesse retardée il ne ferme dans une seconde que 3 ressorts, & il perd un degré de vîtesse; il est évident qu'à la fin de la premiere seconde le corps A se trouvant dans le cas où étoit le corps B au commencement de la premiere seconde, pourroit fermer deux ressorts dans la deuxiéme seconde si la vîtesse 1 & la Force 1 qui lui reste à la fin de la premiere pouvoit se conserver sans rien perdre, & qu'au contraire sa Force s'affoiblissant il ne fermera qu'un ressort dans la deuxième seconde. Or puisque le corps A en conservant toute sa Force comme il a été dit, auroit fermé six ressorts dans deux secondes, c'est-à-dire, quatre dans la premiere seconde si sa vîtesse 2 s'étoit conservée, & deux à la

deuxième seconde si sa vîtesse i eût été uniforme, & que le Mouvement retardé par les pertes qu'il fait ne lui permet de fermer dans ces deux mêmes secondes que 4 ressorts, il s'ensuit qu'il a perdu une quantité de Force qui lui auroit fait fermer encore deux ressorts; par la même raison on trouvera que le Mouvement retardé du corps B lui à fait perdre une quantité de Force, avec laquelle il auroit fermé encore un ressort dans la premiere seconde. Mais les pertes que les deux corps ont faites sont la cause de leur destruction, & les causes sont proportionnelles aux effets; donc les pertes 2 & 1 sont comme les Forces des corps A, B, & par consequent les Forces des corps A, B sont comme les ressorts non fermés, & qui l'auroient été si les corps avoient pû conserver dans chaque seconde la vîtesse qu'ils avoient au commencement de cette seconde.

Il faut observer ici que M. de Mairan ne dit point que le corps A à la fin de la premiere seconde, n'ait plus

qu'uno

qu'une Force uniforme capable de lui faire fermer un ressort dans la deuxiéme seconde, mais que ce corps ayant encore 1 degré de vîtesse & 1 de Force, pourroit dans la deuxiéme seconde fermer deux ressorts si son Mouvement ne se retardoit point; ce qui est bien différent de ce que l'Autheur des Institutions de Physique semble vouloir lui faire dire pour avoir droit d'en conclure qu'il sort de la question.

Il faut encore observer que quoique les obstacles que le corps A surmonte soient tous égaux entr'eux, cependant les Forces qu'ils deployent contre ce corps ne sont pas égales. Car les espaces AI, 12, 23, &c. sur lesquels on doit concevoir que les obstacles 1.2.3. &c. sont repandus, étant tous égaux entr'eux, le corps A employe plus de temps à parcourir le second qu'à parcourir le premier, à cause que sa Force diminuant, sa vîtesse diminue. Ainsi l'obstacle i séjourne moins de temps sur le corps A que l'obstacle 2, & par

conséquent il lui ôte une moindre vîtesse. Par la même raison l'obstacle 2 ôte au corps A une vîtesse moins grande que celle que le troisiéme lui ôte, & ainsi des autres. Or comme nous supposons que les trois premiers ressorts ou obstacles détruisent un degré de Force & de vîtesse, & que le quatriéme détruit un autre degré de Force & de vîtesse, il s'ensuit que les résistances des trois premiers obstacles prises ensemble sont égales à la résistance du quatriéme; & ceci va me servir à répondre à une objection qu'on pourroit me faire sur ce que j'ai dit ci-dessus touchant les corps qui remontent avec leur vîtesse acquise à la fin de leur chûte.

Eig. 13.

Supposé, me dira-t-on, que le corps A remonte de D vers A avec la vîtesse acquise par sa chûte à la sin de deux secondes AC, CD, ce corps parcourroit dans une seconde un espace DEMC quadrupse de l'espace ACH, si la Pesanteur n'agissoit plus sur lui. Mais comme la Pesanteur s'oppose à son passage, il ne parcour-

ra dans la premiere seconde en remontant qu'un espace DE HC triple de l'espace CHA qu'il parcourra pendant la deuxième seconde; or vous avez dit, ajoutera-t-on, que ce corps ne rencontrera qu'un obstacle dans la premiere seconde, non plus que dans la deuxième; donc ou il faut que M. de Mairan ne mette qu'un obstacle dans la premiere seconde, ou que vous en mettiez trois au lieu d'un.

Je répons à cela que lorsque j'ai dit que le corps A ne rencontroit qu'un obstacle à chaque temps de son Mouvement, j'ai entendu l'obstacle total qui répondoit à l'espace total parcouru à la fin de chaque temps; car il est sur que ces obstacles totaux font des résistances qui se trouvent égales à la fin des temps égaux, c'est-à-dire, qui détruisent des degrés égaux de vîtesses. Mais cela n'empêche pas qu'on ne puisse dire qu'il y a trois obstacles qui répondent aux trois espaces égaux qui composent l'espace total DEHC parcouru en remontant dans la pre-

miere seconde, car la Pesanteur agissant toujours sur le corps pendant qu'il tend à parcourir les quatre espaces compris dans DEMC, & trouvant plus de vîtesse au corps A pendant le premier espace, elle fait moins d'impression sur lui qu'elle n'en fait pendant le second, où la vîtesse est diminuée, & par la même raison elle en fait moins pendant le second qu'elle n'en fait pendant le troisième; ainsi ces différentes impressions peuvent être regardées comme différens obstacles égaux en euxmêmes, mais qui résistent plus ou moins, à proportion de la durée de leur résistance, ou du séjour qu'ils font sur le corps, lequel employe plus de temps à parcourir un espace à mesure que sa vîtesse diminue par la résistance que l'obstacle précédent lui à fait; mais ces trois obstacles ensemble n'ôtant à la fin de l'espace DEHC qu'un degré de vîtesse, de même que l'obstacle du second instant CA n'en ôte qu'un, la résistance des trois premiers obstacles est

égale à la résistance du quatriéme. On voit ici le parfait rapport qui se trouve entre le Mouvement retardé par la Pesanteur, & le Mouvement retardé par des obstacles surmontés, comme les deplacemens de matiere dans les enfoncemens, les ressorts fermés dans le choc des corps élastiques, &c. Dans le Mouvement retardé par la Pesanteur, les résistances de cette Pesanteur vont en augmentant dans les espaces égaux que le corps parcourt, quoique la Pesanteur soit toujours la même, & cependant ces résistances dans des temps égaux font perdre des vîtesses égales. De plus, ces vîtesses perduës à la fin du Mouvement sont la mesure des Forces, & non pas les espaces parcourus; tout cela a été demontré par M. de Mairan, de façon qu'il n'est pas possible de refuter son raisonnement: on l'a vu ci-dessus. Or dans les enfoncemens de matiere, ou dans le choc des corps élastiques les obstacles qu'il faut deplacer, ou les ressorts qu'il faut fermer dans des espaces égaux sont égaux entr'eux, de même que la Pesanteur est égale à elle-même; car nous supposons que dans les enfoncemens les couches de matiere qu'il faut deplacer sont homogenes, & que dans le choc des corps élastiques les ressorts à fermer sont égaux; donc puisque la Pesanteur dans des espaces égaux fait des résistances d'autant plus grandes que les espaces s'éloignent davantage du premier espace, & que cependant ces résistances dans des temps égaux ne font perdre au corps que des vîtesses égales; il s'ensuit que les couches égales de matiere qu'il faut deplacer dans les enfoncemens, & les ressorts égaux qu'il faut fermer dans le choc des corps durs doivent faire des résistances, & retrancher des vîtesses proportionnelles aux résistances de la Pesanteur, & aux vîtesses qu'elle retranche dans des temps égaux, car les causes étant proportionnelles, les effets doivent l'être aussi; & par conséquent il s'ensuit que puisque la quantité des Forces

éteintes par la Pesanteur doit s'estimer par les vîtesses éteintes, ou par les espaces non parcourus, lesquels sont entr'eux comme les vîtesses acquises, & non pas comme les quarrés des vîtesses, la quantité des Forces éteintes par les deplacemens de matiere, ou par des ressorts, doit s'estimer aussi par les vîtesses éteintes, ou par les couches de matiere non deplacées, ou les ressorts non fermés, & qui l'auroient été si le corps avoit pu conserver toute sa Force.

On ne peut mieux montrer jufqu'où va la prévention des Partisans des Forces Vives qu'en faisant voir l'erreur où M. Wolf est tombé. Ce Géometre célebre par ses sçavans Ecrits demontre dans sa Méchanique que dans le choc de deux corps à resforts, soit que l'un soit en repos, ou que tous les deux se meuvent dans un même sens, ou dans un sens contraire, les quarrés des vîtesses après le choc multipliés par les masses sont égaux aux quarrés des vîtesses avant

le choc multipliés par les masses. Cette proposition est vraye, quelque supposition que l'on fasse, pourvu que l'on ne veuille point avoir égard aux directions contraires des vîtesses, c'est-à-dire, pourvu qu'on ne veüille point retrancher le Mouvement qui va d'un sens, de celui qui va d'un sens opposé, comme font les Cartesiens. Les Formules Algebriques nous en assurent, & ces Formules ne sçauroient nous tromper. Mais que conclure de là ? C'est, dit M. Wolf, qu'il y a toujours une même quantité de Forces Vives avant & après le choc. Or c'est ici où est l'erreur. Il est certain qu'il y a toujours une même quantité de Mouvement avant & après le choc en ne prenant pour Mouvement que celui qui est dans la direction du corps qui avoit le plus de Force avant le choc, & en retranchant de ce Mouvement celui qui s'y trouveroit opposé après le choc. Les Deffenseurs des Forces Vives en conviennent avec ceux qui sont du parti contraire. Mais qu'il y ait une même quantité

quantité de Forces agissantes en négligeant les différentes directions, cela ne sçauroit être, parce que dans ce sens il arrive toujours que la quantité de Mouvement après le choc se trouve plus grande que la quantité de Mouvement avant le choc. Comme la plûpart des expériences qu'on rapporte en faveur des Forces Vives supposent que le corps choque soit en repos avant le choc; tout ce que nous allons dire roulera sur cette

supposition.

Soient donc les corps A, B, dont Fig. 140 le premier A se meut selon la direction AB sur un plan extrêmement poli, & le second B est en repos sur ce plan. Je nomme M la masse du corps A, V sa vîtesse, & m la masse du corps B. Tout le monde convient que si ces deux corps ne sont pas élastiques ils se mouvront tous les deux après le choc dans la même direction avec une vîtesse commune exprimée par $\frac{MV}{M-+m}$; multipliant done cette vîtesse d'une part par la

122 REFUTATION

masse de A, & de l'autre par la masse de B, la quantité de Mouvement de A après le choc sera $\frac{MMV}{M \to m}$, & celle de B sera $\frac{mMV}{M \to m}$; c'est pourquoi ajoutant ces deux quantités ensemble, la somme sera $\frac{MMV}{M \to m} \to \frac{mMV}{M \to m} = MV$; or la quantité de Mouvement avant le choc étoit aussi MV; donc il se trouve après le choc une quantité de Mouvement égale à la quantité de Mouvement avant le choc.

Supposons maintenant que les deux corps soient élastiques, on convient encore que la vîtesse de A après le choc sera $\frac{MV-mV}{M+m}$, & celle de B $\frac{2MV}{M+m}$; d'où l'on voit que si M est plus grand que m, le corps A après le choc suivra sa premiere direction, & ira moins vîte que B, & que si M est moindre que m, le corps A rebroussera chemin, à cause que sa vîtesse $\frac{MV-mV}{M+m}$ sera négative. Multitesse $\frac{MV-mV}{M+m}$ sera négative. Multi-

DES FORCES VIVES. 123 pliant donc ces deux vîtesses par leur masses, la quantité de Mouvement de B après le choc sera $\frac{2mMV}{M \to m}$, & celle de A sera $\frac{MMV - mMV}{M \rightarrow m}$, si sa direction est la même que celle de B, & $\frac{mMV-MMV}{M\to m}$ si sa direction est oppofée à la direction de B. C'est pourquoi ajoutant ensemble ces deux quantités lorsqu'elles ont la même direction, ou retranchant la quantité de Mouvement de A de celle de B lorsque les directions sont contraires, la somme ou le reste sera pour l'un & l'autre cas $\frac{2mMV - mMV + MMV}{M + m} = MV$. Or MV est la quantité de Mouvement de A avant le choc; donc il y a encore ici même quantité de Mouvement avant & après le choc; & cela arrivera toujours toutes les fois qu'on

de A avant le choc; donc il y a encore ici même quantité de Mouvement avant & après le choc; & cela
arrivera toujours toutes les fois qu'on
ne prendra pour quantité de Mouvement après le choc que celle qui est
selon la direction du corps A, &
qu'on en retranchera celle qui pourroit lui être opposée. Lij

124 REFUTATION

Pour fixer notre imagination dans ces deux cas supposons d'abord M=3, V=2, & m=2, la vîtesse de A après le choc sera $\frac{MV-mV}{M+m}$ $\frac{6-4}{5} = \frac{2}{5}$, & celle de B fera $\frac{2MV}{M+m} = \frac{12}{5}$; multipliant donc ces vîtesses par leur masses, la quantité de Mouvement de A après le choc sera 6, & celle de B sera 24; ainsi ajoutant ces deux quantités ensemble à cause qu'elles sont dans la même direction, leur somme sera 30; or la quantité de Mouvement avant le choc est 3 × 2 == 6 == 30; donc cette quantité est égale à la quantité de Mouvement après le choc.

Pour le second cas supposons M=2, V=2, & m=3, la vitesse de A après le choc étant négative sera mV-MV $M\to \frac{2}{5}$; c'est-à-dire, A rebroussera chemin avec $\frac{2}{5}$ de vitesse, & celle de B sera $M\to M$ $M\to M$

roit lui crre oppolec.

quantité de Mouvement de Aaprès le choc selon la direction contraire sera $\frac{4}{5}$, & celle de B selon la direction primitive sera $\frac{24}{5}$. Ainsi retranchant la quantité de Mouvement de A de la quantité de Mouvement de B, la quantité de Mouvement qui restera selon la direction primitive sera $\frac{24}{5} - \frac{4}{5} = \frac{20}{5} = 4$. Or la quantité de Mouvement de A avant le choc est $2 \times 2 = 4$; donc cette quantité est égale à celle qui se trouve après le choc.

Les Deffenseurs des Forces Vives nous accordent aisément tout ceci dans le sens que je viens d'expliquer, mais comme dans le second cas le corps A ne laisse pas que d'avoir un vrai Mouvement, quoique sa direction soit dans un sens opposé à celle du corps B, & que dans ce sens il y a une plus grande quantité de Mouvement après le choc qu'avant le choc, ce qui ne peut provenir que d'une augmentation de Force qui se fait dans l'instant du choc, ils prétendent qu'au lieu de dire que les Forces

L iij

126 REFUTATION

agissantes sont ici proportionnelles aux quantités de Mouvement comme on l'a toujours crû, il faut dire au contraire qu'elles sont entr'elles comme les quarrés des vîtesses multipliés par les masses, tandis que les quantités de Mouvement ne sont que comme les masses multipliées par les vîtesses, & cela par la raison que dans tous les cas il se trouve toujours que les quarrés des vîtesses après le choc multipliés par les masses sont égaux aux quarrés des vîtesses avant le choc multipliés par les masses. Mais ce raisonnement ne conclut rien, & c'est ce que nous allons faire voir.

Dans le Mouvement uniforme les Forces des corps en Mouvement sont entr'elles comme les masses multipliées par les vîtesses, ou par les espaces parcourus dans des temps égaux; le temps est à considerer, dit l'Autheur des Institutions de Physi-

* page 425. que*, dans les occasions dans les quelles pendant un plus long temps il peut y avoir un plus grand effet produit comme dans le Mouvement uniforme, car alors l'espace total

parcouru qui est le seul esfet produit sera plus ou moins grand, selon que le Mouvement du corps sera continué plus ou moins de temps. Or ce principe posé, voici comme je raisonne.

Le corps A avant le choc se meut d'un Mouvement uniforme, puisque nous supposons qu'il est sur un plan bien poli exempt de frottement, & que nous faisons abstraction de la résistance de l'air. Donc la Force du corps A avant le choc est comme le produit de sa masse par sa vitesse. De même les corps A, B après le choc se meuvent d'un Mouvement uniforme, car nous ne voyons rien après le choc qui augmente ou diminue les vîtesses que le choc leur a données; donc les Forces de ces corps sont aufsi comme les produits de leur masses par leur vîtesses, & par conséquent il n'est point vrai de dire, comme M. Wolf le prétend, que les Forces des corps à ressort avant ou après le choc soient comme les quarrés des vîtesses multipliés par les masses, quoiqu'il soit vrai que les produits des quarrés

L iiij

des vîtesses par les masses soient

égaux avant & après le choc.

Mais d'où vient cette multiplication de Forces dans les corps à ressort lorsqu'après le choc ils suivent des directions contraires? Elle vient uniquement de leur élasticité qui les rend capables d'être comprimés & de se retablir, & non pas de quelque différence qui se trouve dans les Forces Motrices lorsqu'elles mettent en Mouvement des corps qui sont élastiques ou qui ne le sont pas. Supposons le corps A=M=2, sa vîtesfeV=2, & B=m=3, fices deuxcorps ne sont pas élastiques leur vîtesse commune après le choc sera $\frac{MV}{M-m} = \frac{4}{5}$; donc la quantité de Mouvement de A après le choc sera &, & celle de $B = \frac{12}{5}$, & ajoutant ensemble ces deux quantités la somme sera me sera égale à la quantité de Mouvement 2 x 2 = 4 du corps A avant le choc.

Maintenant supposons que ces

1111

corps deviennent élastiques, & que A = 2 avec la vîtesse 2 choque B = 3qui est en repos. La Force de A avant le choc sera encore 4 puisque son Mouvement est uniforme; ainsi si nous ne faisons attention qu'au Mouvement communiqué par la Force Motrice les deux corps A, B après le choc iroient selon la même direction avec une vîtesse commune égale à \$, mais comme l'élasticité de ces corps leur donne la Force de se comprimer mutuellement & de se redresser, Force qui ne vient point de la Force Motrice, & qui en est même tout-à-fait indépendante, il arrive, comme tout le monde en convient, que cette Force de ressort agit avec la vîtesse primitive 2 qu'elle distribue aux deux corps reciproquement à leur masses, c'est-à-dire, que si on partage la vîtesse 2 ou 5 en deux parties ‡, 6 qui soient entr'elles comme les masses 2, 3, le corps B reçoit la partie ‡, laquelle jointe à ‡ que le Mouvement de A lui communique indépendamment du ressort fait 3 de

vîtesse pour le corps B, & le corps A reçoit &, mais dans une direction contraire, à cause que c'est en conséquence de la reaction du corps B qu'il reçoit cette vîtesse. Or indépendamment du ressort le corps A après le choc à 4 de vîtesse selon la direction primitive; donc les & qu'il reçoit de la Force du ressort selon la direction contraire détruisent ces 4, & il lui reste ? de vîtesse selon la direction contraire; c'est pourquoi multipliant les masses par les vîtesses la quantité de Mouvement de A après le choc fera $2 \times \frac{2}{5} = \frac{4}{5}$, & celle de B fera $3 \times \frac{8}{5} = \frac{24}{5}$; donc si l'on n'a pas égard à la différence des directions la somme des quantités de Mouvement après le choc sera 28, & par conséquent cette somme sera plus grande que la quantité de Mouvement $4 = \frac{20}{5}$ du corps A avant le choc; & cette augmentation de quantité de Mouvement ou de Force ne viendra pas de la Force Motrice qui n'est que comme 4, mais uniquement de la reaction des resforts.

Il est vrai que si l'on fait le quarré 64 de la vîtesse 8 de B après le choc, & qu'on le multiplie par la masse 3, ce qui donne $\frac{192}{25}$, & qu'après avoir multiplié le quarré 4 de la vîtesse 2 de A près le choc par la masse 2, ce qui donne $\frac{8}{25}$, on a joute $\frac{192}{25}$ à $\frac{8}{25}$, la fomme sera = 00 = 8, & par consequent sera égale au quarré 4 de la vîtesse de A multiplié par sa masse 2; mais cela ne fait rien en faveur des Forces Vives, puisque nous avons fait voir que les Forces agissantes de A & B ne sont pas comme les quarrés des vîtesses multipliés par les masses, mais simplement comme les masses multipliées par les vîtesses.

M. Herman ayant fait une expérience dans laquelle la masse du corps élastique choquant A étoit =1, sa vîtesse 2, & la masse du corps élastique B qui étoit en repos avant le choc étoit =3, il s'est trouvé nécessairement que la vîtesse de l'un & l'autre corps A, B après le choc a été =1, il est facile de le justisser en appliquant à ce cas les formules que

nous avons rapportées. Or comme le quarré de 1 n'est pas différent de 1, il est arrivé encore que la Force de A après le choc a dû être 1, & celle de Ba dû être 3, soit qu'on veuille que ces Forces soient entr'elles comme les vîtesses multipliées par les masses, ou qu'elles soient comme les masses multipliées par les quarrés des vîtesses; l'Autheur des Institutions de Physique remarque page 435. que ceci est vrai, de l'aveu même de ceux qui refusent d'admettre les Forces Vives, & nous u'aurions garde de le desavouer. Mais que s'ensuit-il de ceci. Le calcul & l'expérience nous disent que le corps A & le corps B ont chacun 1 de vîtesse, mais ni l'un ni l'autre ne nous dit si pour mesurer les Forces agissantes, cet i doit être regardé simplement comme 1, ou s'il faut le prendre comme i élevé au quarré, & par conséquent cette seule expérience ne peut pas plus autoriser les Partisans des Forces Vives à soutenir que les Forces agissantes des corps A, B après le choc sont comme les masses multi-

pliées par les quarrés des vîtesses, qu'elle ne nous donneroit droit de dire que ces Forces sont comme les produits des vîtesses par les masses, si nous n'avions pas d'autres preuves à

apporter de cette vérité.

Supposons en effet qu'un Géometre peu éclairé s'appuyant sur cet exemple ofât avancer que quoique les Forces après le choc soient comme les masses multipliées par les vîtesses, ou comme les quantités de Mouvement, il arrive cependant que la somme de ces Forces est égale au quarré de la vîtesse de A avant le choc multiplié par sa masse par la raison qu'il se trouve dans cet exemple que la somme 1 -+ 3 == 4 des Forces après le choc est égale au quarré 4 de vîtesse 2 de A avant le choc multiplie par sa masse 1; il est certain qu'un hypothese si chimerique seroit bientôt renversée, & qu'il suffiroit pour cela de faire voir à son Autheur que ce n'est ici qu'un cas particulier qui se trouveroit contredit par tous les autres cas ou l'on changeroit la vîtesse

ou le rapport des masses. Supposons, par exemple, A=1, V=2, & B=3, dès-lors la Force de A après le choc seroit $\frac{4}{5}$, & celle de $B=\frac{24}{5}$, comme on a vu ci-dessus, & par conséquent leur somme $\frac{28}{5}$ ne seroit pas égale au quarré 4 de la vîtesse de A multiplié par sa masse 2, ce qui feroit $8=\frac{40}{5}$, & il en seroit de même d'une infinité

d'autres suppositions.

Je conviens que les Partisans des Forces Vives peuvent répondre que dans le cas de M. Herman, comme dans tous les autres, les quarrés des vîtesses après le choc multipliés par les masses sont égaux à la masse de A multipliée par le quarré de la vîtesse primitive; mais de quoi cette réponse peut-elle leur servir? Le principe sur lequel ils se fondent est certain & incontestable, c'est une proprieté essentielle au choc des corps à ressorts que les quarrés des vîtesses après le choc multipliés par les masses sont égaux au quarré de la vîtesse primitive du corps choquant multiplié par sa masse, & cette proprieté vient de

l'élasticité des corps, puisqu'on ne voit jamais rien de semblable lorsque les corps ne sont pas élastiques. Il faudroit renoncer aux Formules reçues de tous les Sçavans pour disconvenir de cette vérité, mais s'ensuit-il de là que les Forces Motrices ou agifsantes soient comme les masses multipliées par les quarrés des vîtesses? Je ne le vois pas, & l'on ne viendra jamais à bout de le demontrer. A la vérité ce n'est que par le Mouvement que la Force du ressort se manifeste, & par conséquent il faut que les Forces Motrices agissent, afin que nous puissions iuger si les corps sont élastiques, & jusqu'à quel point ils le sont. Mais comme cela ne nous dit autre chose, sinon que les Forces Motrices sont des causes occasionnelles, ou, si l'on aime mieux, des conditions sans lesquelles le ressort n'agiroit point, & que tous les Physiciens scavent bien que ces conditions ne sont pas des causes efficientes, il reste toûjours aux Desfenseurs des Forces Vives à nous donner les fondemens

de leurs prétentions. Ce n'est point à des expériences réiterées que nous croyons devoir nous en tenir, ces expériences avec quelque soin qu'elles soient faites ne nous montrent que des effets, & ces effets nous diront toûjours que les quarrés des vîtesses après le choc multipliés par les masses sont égaux à la masse du corps choquant multipliée par le quarré de sa vîtesse, nous le sçavons sans avoir besoin d'en être plus certains; qu'on nous montre donc aussi que les Forces Motrices sont entr'elles dans cette raison, & nous n'aurons plus rien à repliquer.

J'ai déja demontré en plusieurs endroits de cet Ouvrage que les Forces Motrices & agissantes sont toûjours proportionnelles aux quantités de Mouvement, & que par conséquent elles ne sçauroient être dans le rapport des quarrés des vîtesses multipliés par les masses; mais afin qu'on ne dise point que je passe trop legerement sur la distinction qu'on veut mettre entre le rapport des Forces agissantes

agissantes & celui des quantités de Mouvement, voici une nouvelle preuve qui achevera de faire voir l'i-

nutilité de cette distinction.

Supposons que deux boules élastiques d'égales masses soient sur un plan horizontal bien poli, & d'une étendue infinie, & que tandis qu'une personne pousse l'une avec 2 de vîtesse, une autre personne pousse l'autre avec i de vîtesse. Il est certain que le Mouvement de ces boules étant uniforme, puisque nous supposons que ces personnes après les avoir poussées ne leur donnent plus de nouvelles impressions, que le plan est exempt de frottement, & que nous faisons abstraction de la résistance de l'air; il est certain, dis-je, que les espaces parcourus dans des temps égaux par ces corps seront la mesure de leurs quantités de Mouvement, & en même-temps de leurs Forces agissantes. L'Autheur des Institutions de Physique nous en assure lui-même en nous disant que le temps est ici à considerer à cause que les espaces parcourus sont les seuls effets produits, ainsi qu'on a vu ci-dessus par le passage que nous avons rapporté de cet Autheur. Donc la personne qui aura poussé la premiere boule n'aura fait qu'un effort double de celui qu'aura fait la personne qui aura pousse la seconde boule, car ce sont ces efforts qui auront produit les Forces des deux boules, & les causes sont toûjours proportionnelles à leurs effets.

Maintenant supposons que tandis que la boule qui a 2 de vîtesse continue à se mouvoir quelqu'un pose par hazard sur sa direction une autre boule dont la masse est à celle de la bonle qui se meut comme 3 à 1, il arrivera après le choc que la boule choquante rebroussera chemin avec 1 de vîtesse, & aura i de Force, & que la boule choquée suivra la direction primitive de la boule choquante avec 1 de vîtesse, & aura par conséquent trois de Force; donc après le choc il y aura 4 de Force dont le Mouvement sera encore uniforme, car nous ne voyons rien après le choc qui aug-

mente ou diminue l'impression que le choc aura donné aux deux boules, à moins qu'il n'arrive par hazard que d'autres boules se trouvent sur leur chemin. Or je dis ces 4 de Force seront doubles de la Force 2 que la boule choquante avoit avant le choc; donc il n'est pas possible que l'effort 2 que la personne à fait pour pousser la boule choquante soit la cause de cette Force 4, autrement il faudroit dire ou que l'effet peut n'être pas proportionnel à sa cause, ou que l'effort 2 a dû devenir comme 4 en conséquence d'un choc arrivé par hazard, ce qui est absurde attendu que les deux personnes qui ont poussé les deux premieres boules avant le choc ayant fait des efforts comme 2 à 1, & ayant ensuite abandonné les boules à elles-mêmes, ces efforts, ni par conséquent les impressions qu'ils ont faites, ne sçauroient par eux-mêmes changer de rapport, à moins qu'une cause étrangere ne vienne les alterer; il est donc sûr & constant que la boule choquante n'avoit pas avant le

Mij

choc une Force qui fût comme le quarré de sa vîtesse multipliée par sa masse, c'est-à-dire, une Force 4, & que par conséquent s'il s'est trouvé 4 de Force après le choc, cette augmentation ne peut être venue que d'une cause étrangere à la Force Motrice, laquelle cause ne peut être ici que la mutuelle reaction des ressorts. De même la boule choquante, & la choquée ayant reçu du choc, des Forces comme 1 & 3, & des vîtesses uniformes, il est visible qu'elles se meuvent de la même façon que si elles avoient été poussées par deux personnes qui auroient fait des efforts comme i & 3, & qui les auroient ensuite abandonnées à elles-mêmes; d'où il suit que les Forces de ces boules ne peuvent être non plus que comme leurs masses multipliées par leurs vîtesses, & non par leurs quarrés, Donc ni avant ni après le choc les Forces des corps élastiques ne sçauroient être dans des rapports tels que les Deffenseurs des Forces Vives leur attribuent; & par consequent

DES FORCES VIVES. 141

leur expériences ne prouvent tout au plus, sinon que dans le choc direct des corps à ressort, il y a plus de Force après le choc qu'auparavant dans le cas où le corps choquant rebrousse chemin, de même que dans les chocs obliques où la Force se trouve augmentée par les changemens de directions, comme on a vu ci-dessus dans la Réponse à la seconde Preuve de M. Bernoulli.

L'on ne donne point ce qu'on n'a pas, c'est un axiome généralement reçu, & l'Autheur des Institutions de Physique ne manque pas de s'en servir pour nous montrer qu'un corps qui ne choque qu'avec une certaine Force ne peut pas produire une Force plus grande que celle qu'il avoit, & qu'ainsi si après le choc on trouve plus de Force qu'il ne paroissoit y en avoir auparavant, on se trompoit sans doute sur l'estimation de cette Force primitive. V oyons donc qui se trompe de lui ou de nous.

Je reprens son propre exemple, qui est celui de M. Herman, le

corps A avec 1 de masse & 2 de vîtesse choque le corps B qui est en repos & qui a 3 de masse. Nous supposons que les deux corps sont élastiques. Après le choc il y a quatre de Force, donc, dit-il, le corps A devoit avoir 4 de Force, car s'il en avoit eu moins il auroit donné plus qu'il n'avoit. Or le corps A ne paroissoit avoir que 2 de Force, puisqu'il avoit 1 de masse & 2 de vîtesse, donc nous avons mal estimé sa Force en multipliant sa masse par sa vîtesse. Mais comment nous sommes-nous donc trompés ? Le corps A se mouvoit d'un Mouvement uniforme avant le choc, sa masse étoit 1, & sa vîtesse 2, & dans le Mouvement uniforme la Force est comme la masse multipliée par la vîtesse ou par l'espace parcouru dans un certain temps, l'Autheur des Institutions de Physique en tombe d'accord page 425.; donc il faut ou qu'il se trompe lui même, ou que nous ne nous trompions pas. Mais ne proposons point cette alternative, person-

ne ne se trompe ici; le corps A n'a que 2 de Force avant le choc, cela est certain, & après le choc il y a plus de Force qu'il n'y en avoit auparavant, cela est incontestable; d'où vient donc cette dissérence, c'est de l'élasticité des corps que l'Autheur des Institutions de Physique n'a pas voulu distinguer de la Force Motrice; le corps A ne peut donner ce qu'il a, mais la Force du ressort supplée au reste; voilà la solution.

M. Huguens a demontré qu'un corps en repos qui ne reçoit le choc que par l'entremise de plusieurs autres corps qui sont entre lui & le corps choquant, reçoit plus de Force que si le corps choquant le frappoit immédiatement. Or je demande si cette Force reçue par le corps choqué étoit dans le corps choquant dans le temps, par exemple, qu'il n'y avoit que trois corps en repos entre le choqué & le choquant; si on me dit oùi, je mets entre les deux deux fois plus de corps en repos, trois fois plus, cent sois plus, & ainsi de suite à l'in-

144 REFUTATION

fini, & comme il arrivera selon la Demonstration de M. Huguens que la vîtesse du corps choqué par l'entremise de tous ces corps se trouvera augmentée peu à peu à l'infini, je conclurai que le corps choquant que l'on suppose avoir toujours une même vîtesse finie dans tous ces chocs, avoit cependant dans lui-même une Force infinie, puisqu'à la fin il aura produit une Force infinie dans le corps choqué. Or cela est absurde; donc il est absurde aussi de dire qu'un corps qui en choque un autre immédiatement ait toujours toute la Force qui se trouve après le choc; la multiplication des Forces dans le choc immédiat, comme dans le médiat doit s'expliquer par l'élasticité des corps, & vouloit en chercher ailleurs la cause; c'est vouloir recourir à des qualités occultes à la maniere des Anciens.

Je ne m'arrêterai pas davantage sur cette matiere. Je crois en avoir assez dit pour montrer que M. de Mairan a decouvert toute la fausseté de l'opinion DES FORCES VIVES. 145

nion des Forces Vives, & que sa Dissertation sera toujours vainement attaquée. Mais comme son Ouvrage renferme grand nombre d'autres preuves que je n'ai point rapportées de peur d'être trop long, je conseille à ceux qui voudront être mieux instruits d'avoir recours à l'original, & d'y prendre cet esprit de justesse, de précision & de clarté qui y brille de

toutes parts.

L'illustre Autheur des Institutions de Physique imprimées à Paris chez Prault, sils, Quai de Conty en 1740. n'ayant pas jugé à propos de mettre son nom à la tête de cet Ouvrage, j'ai cru devoir n'en parler dans cette Resutation que comme d'un Autheur anonyme qui veut être inconnu, mais cela n'empêche pas que je n'aye toute l'estime & le respect qui sont dûs à la sçavante érudition, & au rang distingué de la personne qui a mis ce Traité au jour.

FIN.

ERRATA.

Page 12. ligne 5. des nouvelles impressions, liser de nouvelles impressions: page 27. l. 25. BIF, lis. BIE: page 55. l. 14. après ces mots la même direction CL, ajoutez pour un plus grand éclaircissement; c'est-à-dire, si le ressort Lavoit été perpendiculaire à la direction CL, & ne lui eût ôté qu'un degré de vîtesse: page 62. l. 11. de l'Academie Royale, lis. de l'Academie Royale des Sciences: page 63. l. 13. Institutions Physiques, lis. Institutions de Physique: page 90. 16. pour sentir, dit-il, page 780. lis. pour sentir, dit-il, page 430.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit intitulé: Refutation des Forces Vives. Fait à Paris, ce 10. Janvier 1741.

Signé, MONTCARVILLE.

Le Privilege se trouve à la fin de la Méchanique.

